

République du Sénégal  
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DE  
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



## REGION DE KOLDA

# PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT-PLHA

*Communauté rurale de KOULINTO  
(Version finale)*

SEPTEMBRE 2011

Ce document est réalisé sur financement de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) dans le cadre de son appui au Gouvernement du Sénégal



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**IRTI**  
INTERNATIONAL



# USAID/PEPAM Millennium Water and Sanitation Program

## *Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire*

Cooperative Agreement No 685-A-00-09-00006-00

*Accord de coopération n°685-A-00-09-00006-00*

**PREPARED FOR / PRÉPARÉ À L'ATTENTION DE**

Agathe Sector  
Agreement Officer's Representative  
Office of Economic Growth  
USAID/Senegal  
Route des Almadies  
Almadies  
BP 49  
Dakar, Senegal

Prepared by / Préparé par

RTI International  
3040 Cornwallis Road  
Post Office Box 12194  
Research Triangle Park, NC 27709-2194  
Phone: 919.541.6000

<http://www.rti.org>

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>9</b>
1.1. PREPARATION .....	9
1.2. FORMULATION .....	12
1.3. FINALISATION DU PLHA .....	12
<b>II. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....</b>	<b>14</b>
2.1. CARACTERISTIQUES GENERALES.....	14
2.1.1. <i>Situation géographique</i> .....	14
2.1.2. <i>Climat et sols</i> .....	15
2.2. DEMOGRAPHIE .....	15
2.2.1. <i>Populations</i> .....	15
2.2.2. <i>Localités</i> .....	15
2.3. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	16
2.3.1. <i>L'agriculture</i> .....	16
2.3.2. <i>L'élevage</i> .....	17
2.3.3. <i>Le commerce</i> .....	17
2.4. INFRASTRUCTURES DE BASE (AUTRES QUE CELLES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT) .....	17
2.4.1. <i>L'éducation</i> .....	17
2.4.2. <i>La santé</i> .....	19
2.4.3. <i>Electricité</i> .....	19
2.5. ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA CR.....	19
2.5.1. <i>Les organisations communautaires de base</i> .....	19
2.5.2. <i>Les partenaires au développement</i> .....	20
<b>III. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.....</b>	<b>21</b>
3.1. RESSOURCES EN EAU .....	21
3.1.1. <i>Eaux de surface</i> .....	21
3.1.2. <i>Eaux souterraines</i> .....	21
3.2. SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU .....	21
3.2.1. <i>Réseaux AEP</i> .....	21
3.2.2. <i>Puits modernes</i> .....	22
3.3. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES .....	23
3.3.1. <i>Taux d'accès</i> .....	23
3.3.2. <i>Taux de desserte</i> .....	23
3.4. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGERS PRODUCTIFS ET LES BESOINS COMMUNAUTAIRES.....	24
3.4.1. <i>Agriculture</i> .....	24
3.4.2. <i>Elevage</i> .....	25
3.4.3. <i>Infrastructures scolaires et sanitaires</i> .....	25
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>IV BILAN DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>26</b>
4.1. SYNTHÈSE DES INVENTAIRES D'INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	26
4.1.1. <i>Assainissement et hygiène au niveau de l'espace public</i> .....	26

4.1.2. Assainissement individuel .....	27
4.2. ACCES A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	29
4.3. ACCES A L'ASSAINISSEMENT POUR LES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	29
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>29</b>
<b>V. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE.....</b>	<b>30</b>
5.1. OBJECTIFS POUR 2015 .....	30
5.1.1. Eau potable .....	30
5.1.2. Assainissement .....	30
<b>VI. RESULTATS ATTENDUS EN 2015 .....</b>	<b>30</b>
6.1. EAU POTABLE .....	30
6.2. ASSAINISSEMENT.....	30
<b>VII. COMPOSANTES DU PLHA .....</b>	<b>31</b>
7.1. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE .....	31
7.2. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	31
7.3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	43
7.3.1. IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable .....	43
7.3.2. IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement .....	44
7.3.3. Etudes et activités spécifiques.....	44
<b>VIII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT .....</b>	<b>45</b>
8.1. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	45
8.2. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	45
8.3. COMPOSANTE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	46
8.4. RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT .....	46
<b>IX. PLAN D'ACTION TRIENNAL .....</b>	<b>47</b>
9.1. PROJETS EN COURS D'EXECUTION .....	47
9.2. OPERATIONS PRIORITAIRES .....	47
<b>ANNEXES .....</b>	<b>48</b>
<b>CARTOGRAPHIE .....</b>	<b>62</b>
<b>PIECES ADMINISTRATIVES.....</b>	<b>68</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AB</b>	Abreuvoir
<b>AEV</b>	Adduction d'Eau Village
<b>AEMV</b>	Adduction d'Eau Multi village
<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>APS</b>	Avant Projet Sommaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers de Forage
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BALP</b>	Bac à laver puisard
<b>BC</b>	Branchement Communautaire (à l'eau potable)
<b>BE</b>	Bureau d'étude
<b>BF</b>	Borne fontaine
<b>BP</b>	Branchement particulier
<b>BPF</b>	Brigade des puits et forages
<b>CPJ</b>	Capacité de Production journalière (d'un système d'exhaure en m <sup>3</sup> /j)
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>EAB</b>	Equivalent Abreuvoir
<b>ECP</b>	Ecole primaire
<b>E&amp;C</b>	(Service d') Etude technique et de contrôle
<b>EPE</b>	Equivalent point d'eau
<b>EPI</b>	Electropompe immergée
<b>F&amp;T</b>	Fournitures et travaux
<b>FV</b>	Forage villageois (équipé de PMH)
<b>GE</b>	Groupe électrogène
<b>I&amp;D</b>	(Provisions pour) Imprévus et divers
<b>IEC</b>	Information- Education- Communication
<b>BT</b>	(Réseau électrique) Basse tension
<b>LFE</b>	Latrines à fosse étanche
<b>LFV</b>	Latrines à fosse ventilée
<b>LMT</b>	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
<b>LTR</b>	Latrines traditionnelles
<b>MTH</b>	Moteur thermique
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAV</b>	Pompe d'exhaure à axe vertical
<b>PEM</b>	Point d'eau moderne d'accès à l'eau potable (BF, BP, PO, PM ou FV)
<b>PLHA</b>	Plan local d'hydraulique et d'assainissement
<b>PEPAM</b>	Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire
<b>PM</b>	Puits moderne protégé avec ou sans PMH
<b>PMH</b>	pompe à motricité humaine
<b>PO</b>	potence à charrette
<b>PS</b>	Poste de santé
<b>RGPH III</b>	Recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>TCM</b>	Toilette à chasse manuelle
<b>UBT</b>	Unité de bétail tropical
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le développement International

## FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Communauté rurale

KOULINTO

### ➤ *Données de base*

#### **Population**

- Taux de croissance : 4,08 % (RGPH III)
- Population 2011 : 8321 (Projection)
- Population 2015 : 9 679 (Projection)

#### **Accès à l'eau potable et à l'assainissement en 2011**

- Taux d'accès à l'eau potable : **9,3 %**
- Taux de desserte en eau potable : **9,1 %** (cf. définition en annexe)
- Taux d'accès à l'assainissement : **1,9 %** (moyenne nationale en 2010, 29,5%)

### ➤ *Objectifs :*

#### **Objectifs globaux**

- Réalisation des objectifs des populations (Objectifs du PLD)
- Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR

#### **Objectifs spécifiques pour 2015**

- Taux d'accès à l'eau potable : 96,3 % (minimum)
- Taux d'accès à l'assainissement : 56,95 % (Minimum)

### ➤ *Résultats à atteindre en 2015*

**9.323** personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)

**4.936** personnes avec succès adéquat à l'assainissement (minimum)

**13** infrastructures avec assainissement adéquat

➤ **Composantes et activités**

**1. Développement des infrastructures d'eau potable**

- Construction d'une nouvelle AEMV à Koulinto ;
- Construction d'une nouvelle AEMV à Sinthiang Gardy
- Extension du réseau AEP du forage de Saré Bouré ;
- Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine;

**2. Développement des infrastructures d'assainissement**

- Construction de **440** systèmes d'assainissement individuels
- Construction de **8** édicules publics
- Etudes d'exécution et contrôle des travaux

**3. Mesures d'accompagnement**

- IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable
- IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement
- Etudes et activités spécifiques

➤ **Coût et plan de financement :**

**Coût du programme : 980 036 500 FCFA HT, dont**

- Infrastructures d'eau potable : 781 236 500 FCFA (76,14 %)
- Infrastructures d'assainissement : 145 200 000 FCFA (18,71%)
- Mesures d'accompagnement : 53 600 000 FCFA (5,13 %)

**Plan de financement :**

- Communauté rurale et populations : **14 520 000** FCFA (1,87 %)
- Partenaires au développement : **965 516 500** FCFA (98,13%)

## INTRODUCTION

La formulation des Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) se situe en droite ligne des changements d'approche opérés dans l'offre de l'accès qualitatif aux infrastructures d'hydraulique et d'assainissement et l'amélioration de cette offre est du reste, une des dimensions importantes des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM), couvrant la période 2005-2015, est mis en œuvre à cet effet.

Le PEPAM s'insère certes, dans une stratégie globale de l'Etat qui vise à faciliter un accès satisfaisant à l'eau potable et à l'assainissement aux populations, en particulier du monde rural, avec les interventions des démembrements centraux et déconcentrés, tout en promouvant une implication plus marquée des collectivités locales dans la planification et la programmation des interventions dans ces secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement.

Le PEPAM repose sur le principe que seule l'addition des efforts de l'État, de la société civile, **des collectivités locales**, des ONG, du secteur privé et des partenaires au développement (**USAID / RTI**) permettra d'atteindre concrètement les objectifs du Millénaire pour le développement

Bien que l'hydraulique rurale ne soit pas encore une compétence transférée, la planification des interventions dans ce domaine est sans conteste un moyen de concilier deux principes forts de la décentralisation : le principe de subsidiarité et le principe de la responsabilisation des collectivités locales dans le choix des options locales de développement.

Ce partage de responsabilités ne peut naturellement s'exercer sans se fonder sur un document cadre d'interventions dans lequel sont précisés :

- ✓ La situation de référence de la collectivité locale dans les domaines de l'hydraulique, de l'hygiène et de l'assainissement;
- ✓ Les problèmes et contraintes qui entravent l'accès satisfaisant des populations à l'eau potable et aux services d'assainissement;

- ✓ Les besoins en infrastructures hydrauliques et d'assainissement en prenant en compte les contraintes du milieu et la valorisation des potentialités existantes dans la collectivité locale;
- ✓ Les actions d'investissements nouveaux et/ou d'amélioration des infrastructures existantes avec une planification claire des réalisations spatiales et temporelles, une évaluation des moyens financiers nécessaires et les stratégies de mise en œuvre, d'entretien et de maintenance des réalisations.

Compte tenu des éléments supra mentionnés, il convient de disposer d'un document cadre d'interventions que constitue le PLHA. Il s'inscrit dans la panoplie des instruments de planification locale et est, de ce point de vue, une composante sectorielle essentielle du Plan Local de Développement (PLD). Autrement dit, le PLHA, tout sectoriel qu'il est dans la prise en charge des préoccupations spécifiques, sera en totale adéquation avec le PLD qui est, par essence, l'outil de pilotage du développement socioéconomique de la communauté rurale.

De ce fait, le PLHA se fonde sur deux principes directeurs :

- ✓ Le PLHA est une partie intégrante du PLD dont il approfondit les problématiques de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement de base ;
- ✓ Le PLHA est le cadre de référence obligatoire de tout projet d'eau potable et d'assainissement de base dans la communauté rurale.

Le présent document constitue la version définitive du PLHA. Il comporte les principales parties suivantes :

- ✓ L'approche méthodologique ;
- ✓ La présentation de la communauté rurale ;
- ✓ La situation de référence de la CR présentant aussi le bilan de la desserte en eau et le bilan de la desserte en assainissement ;
- ✓ les solutions d'approvisionnement en eau potable et d'amélioration de l'assainissement ;
- ✓ le plan d'actions ;
- ✓ les annexes.

## **I. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

La communauté rurale met à profit ce contexte favorable pour affiner ces prévisions d'investissement dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement de base par l'élaboration d'un Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA).

L'élaboration d'un PLHA se décompose en trois (3) phases : (i) préparation, (ii) formulation et (iii) finalisation.

### **1.1. Préparation**

#### **✓ Harmonisation de la compréhension de la mission**

Une rencontre d'harmonisation de la compréhension de la mission a été organisée avec le PEPAM / USAID. Cette réunion a été l'occasion de revenir, plus en détails sur le contenu du mandat et sur les points essentiels de l'approche méthodologique. Elle a permis aussi d'établir un planning général de la mission incluant le calendrier de réalisation de l'inventaire des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement, et de l'enquête sur les latrines familiales et prenant en compte le recyclage de l'équipe de MSA sur l'utilisation des supports normalisés pour l'enregistrement des données d'inventaire et les périodes de présentation des différentes versions des PLHA.

#### **✓ La revue documentaire**

L'analyse documentaire a permis de faire le point sur la situation de référence de la CR telle qu'elle apparaît dans la documentation (du PEPAM, de la DEM, de la DGPRE, de la DHR, de la DAS et de leurs démembrements, des ONG et projets, etc.) et dans les entretiens exploratoires avec les responsables des services techniques et les partenaires au développement.

#### **✓ La formulation de la version préliminaire du PLHA**

L'équipe de la mission a procédé à la synthèse et la mise en cohérence de l'ensemble des données secondaires recueillies. Ces informations disponibles ont permis l'élaboration de la version préliminaire du PLHA contenant : les données d'inventaire, le bilan de la desserte en eau, le bilan de la desserte en assainissement, les solutions techniques envisageables.

✓ **Atelier régional d'habilitation des cabinets recrutés pour l'élaboration des PLHA**

Cet atelier régional, sous forme de session d'information et de partage, entre les acteurs et les partenaires locaux, du concept et de l'utilité du PLHA, de la méthodologie de son élaboration, de son articulation avec le PLD et le PRDI, du planning d'exécution de la mission et du rôle des différentes parties prenantes afin d'adopter un processus participatif à tous les niveaux (communautaire, régional et national).

✓ **Atelier communautaire de lancement du PLHA**

Un atelier communautaire de lancement du processus au niveau de la communauté rurale et au cours duquel a été présentée la version préliminaire du PLHA, a été tenu au chef lieu de la CR. Il a été précédé des visites de courtoisie aux autorités administratives, locales, coutumières et religieuses.

✓ **Collecte de données de terrain**

La collecte des données sur le terrain a été organisée par le chef de mission, appuyé par le chef d'équipe et le pool d'experts ainsi que les acteurs locaux. Les partenaires au développement (ONG FODDE, Aide Action, TOSTAN, World Vision, etc.) ont participé à l'établissement de la situation de référence.

✓ **Enquêtes sur les latrines familiales**

La réalisation d'une enquête quantitative et qualitative pour établir les statistiques sur l'assainissement individuel et les pratiques d'hygiène dans la communauté rurale a été faite par sondage en prenant un échantillon fiable et représentatif.

Le sondage s'explique par le fait que, compte tenu du nombre élevé des ménages, une enquête auprès de tous les ménages de la CR serait très fastidieuse et coûteuse.

En effet, à partir d'un **sondage stratifié proportionnel** (tirage aléatoire des unités d'observation), il a été possible de procéder à des estimations des variables liées à l'assainissement individuel et aux pratiques d'hygiène.

- Le plan de sondage est un plan à deux degrés. Les unités primaires d'observation sont constituées des villages administratifs de la communauté rurale.
- Le second niveau de tirage, repose sur les ménages (unités secondaires d'observation). Pour chaque village tiré, les ménages à enquêter sont tirés au hasard selon un sondage aléatoire simple, et la situation de l'assainissement individuel et des pratiques d'hygiène, a été décrite soit par le chef de ménage ou toute autre personne fiable, membre du ménage.

Pour le tirage des villages, il a été appliqué un taux de sondage de **1/3** et pour les ménages à enquêter, un taux de sondage de l'ordre de **35,19 %** a été retenu.

Pour la réalisation de cette enquête sur les ouvrages d'assainissement individuel, les animateurs de MSA, appuyés par le spécialiste en génie sanitaire et ayant des moyens de déplacement requis (motos, voitures), ont fait un travail de qualité en respectant le plan de sondage retenu

#### ✓ ***Inventaire des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement***

Le chef de mission, accompagné de l'ASCOM et d'une personne ressource désignée par la CR et appuyé par le technicien en hydraulique et le spécialiste en génie sanitaire, est allé dans chaque localité de la CR pour prendre les coordonnées géographiques de celle-ci et recueillir :

- ✓ les données détaillées sur les infrastructures de base / socio-économiques (écoles, postes de santé, marchés, quais de pêche, etc.) et sur les ouvrages d'assainissement y existants ;
- ✓ les données détaillées sur les infrastructures hydrauliques (forages, puits modernes, équipements d'exhaure, ouvrages de stockage, points d'accès à l'eau potable, l'existence des comités de gestion des points d'eau, etc.) ;
- ✓ les données socio-économiques (composition du cheptel, activités agricoles, existence ou non d'électricité, etc.).

Durant ce diagnostic, l'équipe de MSA s'est attelé à promouvoir une approche participative afin de permettre aux acteurs locaux (ASCOM, personnes ressources, populations) de s'approprier leur document de planification.

## **1.2. Formulation**

### **❖ Formulation de la version provisoire du PLHA au siège de MSA**

Les données de terrain ont servi à la rédaction de la version provisoire du PLHA, laquelle version traduit les choix et priorités exprimés par les populations. Ce document est composé des principales parties suivantes :

1<sup>ère</sup> - La présentation de la communauté rurale dans laquelle sont décrits la situation géographique, le bilan de l'accès à l'eau potable et le bilan de l'accès à l'assainissement ainsi que la situation des pratiques d'hygiène ;

2<sup>e</sup> - Le plan d'investissement de la communauté rurale ciblée qui prend en compte les objectifs et les résultats attendus pour 2015, les composantes du PLHA, les coûts et le plan de financement ;

3<sup>e</sup> - Le plan d'actions triennal, partie dans laquelle figurent les projets en cours d'exécution, les opérations prioritaires à réaliser et la planification triennale des actions retenues.

En annexes, nous avons, les fiches des avant-projets sommaires (APS), la liste des localités officielles avec la composition de leur cheptel et le niveau de la nappe phréatique, et la cartographie.

## **1.3. Finalisation du PLHA**

### **❖ Atelier communautaire de planification, de priorisation et d'adoption du PLHA**

L'organisation de cet atelier a constitué une étape cruciale du processus de formulation du PLHA. L'équipe de MSA a pris, dès lors, les mesures idoines pour une participation de l'ensemble des parties prenantes, liées directement ou indirectement à la problématique de l'hydraulique rurale, de l'hygiène et de l'assainissement.

Après la présentation du document et les observations et suggestions des populations, le conseil rural a adopté le PLHA.

Toutes les observations et suggestions formulées par les populations et les services techniques ont été intégrées dans la version finale du PLHA en tenant compte de la faisabilité technique et de la viabilité économique des projets

Les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement ont approuvé le PLHA en délivrant un avis de non - objection.

❖ ***Le sous préfet a pris ensuite un arrêté*** portant approbation de la délibération du conseil rural pour la validation du PLHA.

## II. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

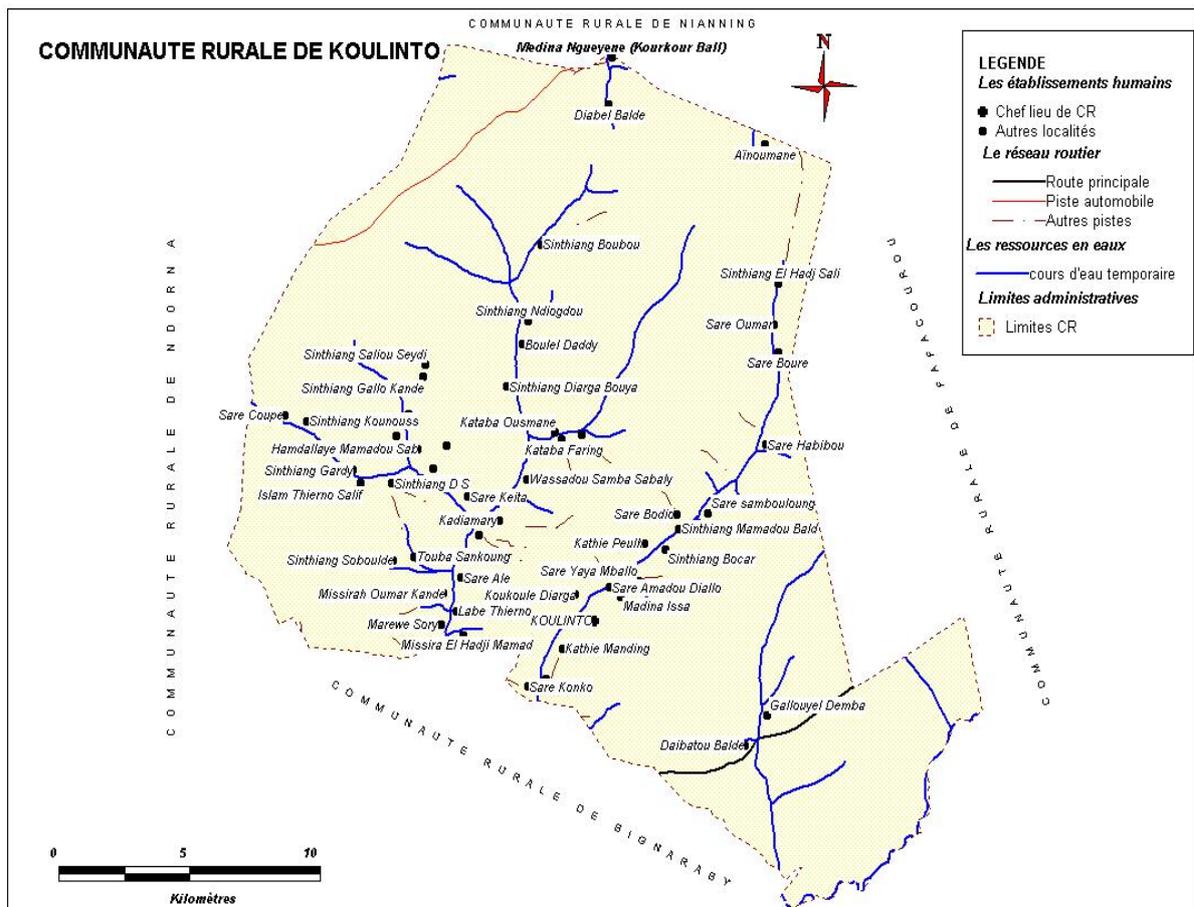
### 2.1. Caractéristiques générales

#### 2.1.1. Situation géographique

La Communauté Rurale de Niaming est située dans l'arrondissement de Ndong, département de Médina Yoro Foulah, région de Kolda.

Elle est limitée :

- au Nord par la CR de Niaming,
- au Sud par la CR de Bignarabé,
- à l'Ouest par la CR de Ndorna et ;
- à l'Est par la CR de Fafacourou.



### **2.1.2. Climat et sols**

De type soudano-guinéen, le climat de la communauté rurale est marqué par des températures relativement élevées, variant entre 20 et 40 °C selon les saisons. Il est caractérisé par deux principales saisons : une saison sèche qui s'étend de novembre à mai, et une autre pluvieuse de juin à octobre.

La saison sèche est partagée en deux périodes : une période fraîche entre novembre et janvier et une période chaude de février en mai, laquelle est marquée par de fortes chaleurs et les vents chauds de l'Harmattan.

La saison des pluies se caractérise par l'abondance des précipitations, la fréquence des orages (61 jours de pluies en moyenne par an) plus ou moins violents et la présence des vents de mousson. La moyenne pluviométrique annuelle est de 870 mm (sur la période de 1993 à 2009).

Les sols vont de la texture argilo-limoneuse au niveau des bas-fonds vers celle limono-sablonneuse sur les plateaux.

## **2.2. Démographie**

### **2.2.1. Populations**

Avec une moyenne de 10,8 personnes par ménage (d'après les résultats de l'enquête ménage) et un taux de croissance de 4,08% par an, la population en 2011 est estimée à 8 321 personnes (d'après le dernier recensement réalisé par le conseil rural en 2011) et devrait atteindre 9 679 personnes en 2015.

### **2.2.2. Localités**

On recense 50 villages officiels dans la CR de KOLINTO parmi lesquels un seul (Ndiamanouta) sera un petit centre rural avec plus de 1.000 habitants à l'horizon 2015 et qui concentrera 15,48 % de la population totale de la CR.

Les petites localités de moins de 500 habitants représenteront **98 %** des villages officiels, ce qui est très défavorable à la réalisation des infrastructures communautaires.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA CR**

**Population**

DEMOGRAPHIE	ESTIMATIONS 2011	PROJECTION 2015
Population CR	8 321	9 679
Ménages CR	770	896

**Localités**

CLASSE POPULATION	1	2	3
Nombre localités	1	0	49
Population à l'horizon 2015	1 908	0	7771
% population totale	19,7 %	0%	80,3 %
% nombre localités	2 %	0%	98 %

Classe population 1= Pop ≥ 1000 habitants ; 2 = 500 ≤ pop <1000 hbts ; 3 = pop < 500 hbts ;

**2.3. Activités économiques**

**2.3.1. L'agriculture**

L'agriculture occupe une bonne partie de la population active et représente la principale activité en termes de temps consacré que de revenus générés. C'est essentiellement une agriculture pluviale qui bénéficie de conditions climatiques favorables. L'importance de cette activité dans le système de production des populations s'explique par les potentialités importantes en terres cultivables de la CR.

Les différentes spéculations faites au niveau de la CR, sont les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs et un peu de riz) et les cultures de rente (arachide, coton) par rapport à l'importance des superficies exploitées. Le maraîchage se développe de plus en plus.

### **2.3.2. L'élevage**

L'élevage, de type extensif, constitue la seconde activité de la communauté rurale. L'insuffisance des infrastructures agro-pastorales (parcs à vaccination, abreuvoirs), des produits vétérinaires et de l'encadrement par rapport à l'importance du cheptel, la surcharge des pâturages et les feux de brousse en saison sèche, constituent les contraintes majeures pour le développement de l'élevage dans la CR.

**TABLEAU : ESTIMATION DU CHEPTEL DE LA CR**

CATEGORIE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	TOTAL UBT	NBRE UBT / PERSONNE
Effectif	16593	5721	5244	87	412	19 579,6	2,35
Valeur UBT	1	0,2	0,3	1,2	0,4		

**Source :** Enquête MSA

### **2.3.3. Le commerce**

L'activité commerciale repose essentiellement sur l'existence de quelques boutiques au niveau desquelles s'approvisionnent les populations en denrées alimentaires ou autres produits manufacturés. La communauté rurale ne dispose ni de marché permanent ni de marché hebdomadaire.

## **2.4. Infrastructures de base (autres que celles d'eau potable et d'assainissement)**

### **2.4.1. L'éducation**

La CR est caractérisée par une faible couverture en infrastructures d'enseignement élémentaire. Elle n'a ni établissement d'enseignement moyen secondaire ni d'école maternelle.

Cette situation limite considérablement l'accès à l'école pour tous les enfants en âge de scolarisation.

La communauté rurale de Koulinto ne dispose que de onze (11) écoles élémentaires.

**TABLEAU : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ELEMENTAIRES DE LA CR**

ETABLISSEMENT	NOMBRE D'ELEVES			EXISTENCE DE BLOCS SANITAIRES	EXISTENCE DE POINT D'EAU
	GARÇONS	FILLES	TOTAL		
Bélinaoudé	44	67	111	X	X
Diambanouta	124	79	203	X	X
Hamdallaye M Molo	23	34	57	0	0
Kataba El O Yéroyel	38	52	90	X	X
Koulinto	61	87	148	X	X
Saré Habibou	30	46	76	X	X
Saré Koupé	39	30	69	0	0
Sinthiang Gardy	30	59	89	X	X
Sinthiang Moussa	46	42	88	0	0
Touba Sankoung	13	15	28	0	0
Wassadou Samba	34	28	62	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>482</b>	<b>539</b>	<b>1021</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

**Source :** IDEN de Médina Yoro Foulah (année scolaire 2010 / 2011) et AIDE ACTION

On note une tendance très favorable à l'inscription des jeunes filles à l'école puisqu'elles représentent près de 53% des effectifs dans l'enseignement élémentaire en 2011.

En plus du nombre très faible d'infrastructures scolaires par rapport au nombre de villages, il y a des conditions de travail qui sont difficiles pour les différents acteurs de l'éducation. D'où, pour améliorer ces conditions, il faudra la :

- Construction et l'équipement des salles de classes ;
- Réalisation des blocs sanitaires et des points d'eau dans les écoles qui n'en disposent pas encore ;
- Construction et l'équipement de blocs administratifs
- Construction et l'équipement d'écoles maternelles
- Réhabilitation des infrastructures scolaires
- Dotation de fournitures scolaires ;
- Construction de murs de clôture des écoles.

## 2.4.2. La santé

La communauté rurale ne dispose que de deux cases de santé fonctionnelles.

Les malades des villages de la CR de KOULINTO fréquentent généralement le poste de santé de Santacoye (CR de Bignarabé) ou les infrastructures sanitaires de la commune de Kolda.

**TABLEAU : INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE LA CR**

VILLAGES	POSTES DE SANTE				MATERNITES RURALES				CASES DE SANTE			
	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU
	F	NF			F	NF			F	NF		
Koulinto	-	-	-	-	-	-	-	-	X		0	0
Saré Habibou	-	-	-	-	-	-	-	-	X		0	0
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>

**Source :** Région Médicale de Kolda, 2011

## 2.4.3. Electricité

Aucun des villages de la communauté rurale de KOULINTO ne dispose de réseau d'électricité.

## 2.5. Acteurs de développement dans la CR

### 2.5.1. Les organisations communautaires de base

De nombreuses organisations communautaires de base sont identifiées dans la communauté rurale. Elles vont des organisations villageoises aux organisations religieuses, en passant par les GIE, les GPF et les ASC. Elles s'activent essentiellement dans les secteurs économique, social, sportif et culturel.

### **2.5.2. Les partenaires au développement**

Plusieurs partenaires locaux, nationaux et internationaux appuient la communauté rurale. Parmi celles-ci nous pouvons citer : le PNDL, Aide-Action, ANCAR, TOSTAN, UNICEF, et autres. Ces partenaires interviennent généralement dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de l'hydraulique, dans la construction d'infrastructures communautaires, etc.

Ils apportent un appui institutionnel et financier soit directement aux populations ou indirectement aux structures communautaires.

#### **PROJETS/PROGRAMMES ET ONG INTERVENANT DANS LA COLLECTIVITE LOCALE**

<b>NOM</b>	<b>DOMAINES D'INTERVENTION</b>	<b>ZONE D'INTERVENTION</b>	<b>REALISATIONS</b>
PNDL	Infrastructures et renforcement des capacités des populations	CR	Fonçage des puits modernes, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires.
AIDE ACTION	Assainissement dans les écoles	CR	Construction de latrines et fonçage de puits dans six écoles de la CR
TOSTAN	Alphabétisation, hygiène et assainissement	CR	Alphabétisation et nettoyage dans certains villages de la CR
AMA	Hydraulique	CR	Fonçage de puits hydrauliques
ANCAR	Agriculture	CR	Formation et Encadrement des OP dans les domaines de l'agriculture et la transformation des produits agricoles
UNICEF	Education	CR	Construction de latrines dans les établissements scolaires

### **III. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

#### **3.1. Ressources en eau**

##### **3.1.1. Eaux de surface**

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par des marres et les eaux des zones dépressionnaires (qui se remplissent en hivernage par les eaux de pluies) car il n'y a pas de cours d'eau permanent dans la CR.

##### **3.1.2. Eaux souterraines**

Les eaux souterraines, de qualité douce, sont exploitées pour assurer l'approvisionnement en eau des populations en toute saison et du bétail en saison sèche, période marquée par l'assèchement des mares et marigots. La nappe phréatique se situe entre 10 et 30 m selon qu'on se situe au niveau des vallées ou des plateaux.

La baisse de la pluviométrie a provoqué un abaissement progressif de la nappe phréatique dont la conséquence se mesure par les fréquents tarissements de certains puits durant la période de mars à juin.

Les eaux souterraines sont exploitées uniquement par les puits modernes car, actuellement, le seul forage de la CR, celui de Sinthiang Bouré n'est pas fonctionnel

#### **3.2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau**

##### **3.2.1. Réseaux AEP**

La communauté rurale de koulinto compte aujourd'hui un seul forage non fonctionnel actuellement et qui a un réseau AEP qui se limite à la seule localité de Sinthiang Bouré.

- **l'AEV de Sinthiang Bouré** devait desservir 350 personnes. Le forage actuellement en arrêt, vient d'être équipé d'un groupe électrogène et d'une électropompe immergée qui fournira un débit de 20 m<sup>3</sup> /h, soit une capacité de production

journalière (CPJ) de 200 m<sup>3</sup> qui correspond à 571 litres / jour / personne, très supérieure par rapport à la capacité ciblée de 35 litres / personne / jour.

L'extension du réseau AEP, la mise en place et le renforcement des capacités des membres des instances de l'ASUFOR, sont indispensables pour une optimisation du fonctionnement de ce système AEP.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DES RESEAUX AEV DE LA CR**

DESIGNATION	N°IRH	DESSERTE		PRODUCTION – STOCKAGE				DISTRIBUTION				
		NBRE DE LOCALITES	POP .	ENERGIE	EXHAURE	CPJ	STOCKAGE	BF	BP	PO	AB	BJ
Sinthiang Bouré	-	1	350	GE	EPI	200	100 m <sup>3</sup> / 15 m	(2)	0	(1)	(1)	0
<b>Total</b>		1	350	-	-	200	-	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>

### 3.2.2. Puits modernes

Les puits modernes assurent une bonne partie de l'approvisionnement en eau potable des populations de la communauté rurale de Koulinto.

La communauté rurale de Koulinto ne compte que **3** puits modernes fonctionnels répartis comme suit :

VILLAGE	PUITS MODERNES FONCTIONNELS	
	PM	PMH
Koulinto	1	0
Saré Habibou	1	0
Saré Yaya Mballo	1	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

### **3.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques**

#### **3.3.1. Taux d'accès**

Le taux d'accès à l'eau potable de la communauté rurale de KOULINTO est de **9,3%**. Mais l'accès à l'eau potable est assuré à 4,2% seulement par AEP.

#### **Taux d'accès « raisonnable »**

Le taux d'accès raisonnable de la communauté rurale de KOULINTO est de 9,6%. Ce taux est très inférieur au taux de 77,5 % calculé en moyenne nationale pour l'année 2011.

#### **Bilan EPE**

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître, pour 2011, un déficit global de **25,2 EPE**. Avec 3,5 EPE fonctionnels pour une population totale de 8 321 personnes, soit 1 EPE pour 2.377 personnes d'où le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est largement en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale. Toutes les localités de la CR de KOULINTO présentent un déficit en EPE sauf les villages de Koulinto, Saré Yaya Mballo et de Sinthiang Bouré qui ont des excédents en EPE.

**TABLEAU : BILAN EPE POUR LA CR**

<b>INTITULE</b>	<b>2011</b>	<b>2015</b>
Population totale CR	8 321	9679
Population desservie	758	9 323
Population non desservie de la CR	7 563	356
Besoins en EPE pour atteindre un taux de desserte de <b>96,3 %</b> visé par le conseil rural.	24,3	1,1

#### **3.3.2. Taux de desserte**

Le taux de desserte en eau potable est de **9,1 %** pour l'ensemble de la CR qui est inférieur au taux d'accès puisque toutes les localités de la CR, bénéficiaires des points d'accès à l'eau potable, présentent un déficit en EPE sauf trois (Koulinto, Saré Yaya Mballo, Sinthiang Bouré).

**TABLEAU : TAUX DE DESSERTE**

COMMUNAUTE RURALE	KOULINTO
Code administratif	10420204
Taux de croissance	4,08 %
Population 2011 estimée	8 321
Nombre équivalents points d'eau	3,5 EPE
Taux de desserte	9,1%
Personnes par EPE en 2011	2 377

Selon les résultats de l'enquête ménage qui figurent dans le tableau ci-dessous, seuls **2,6 %** de la population de la CR fréquentent réellement les points d'accès à l'eau potable. Ce taux est en dessous du taux de desserte calculé d'après le bilan EPE et qui est de 9,1 %, ce qui peut signifier que les puits modernes existants dans la CR ne sont pas utilisés de manière optimale par la population.

MODE D'ACCES PRINCIPAL DU MENAGE A L'EAU DE BOISSON	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Puits modernes	7	2,6 %
Puits traditionnels	264	97,4 %
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>100 %</b>

### **Desserte des localités de plus de 1000 habitants par BF / BP**

Actuellement, la seule localité (Ndiamanouta) de plus de 1 000 habitants que compte la CR, n'est pas desservie par bornes fontaines ou par branchements particuliers.

### **3.4. Accès à l'eau potable pour les usagers productifs et les besoins communautaires**

#### **3.4.1. Agriculture**

Pour l'agriculture, la capacité de production journalière du seul forage existant dans la CR, celui de Sinthiang Bouré, ne peut pas prendre en compte les besoins en eau de l'agriculture puisque les besoins en eau du cheptel sont très élevés et ne sont pas satisfaits. C'est pourquoi, il serait souhaitable de prévoir l'aménagement des marres pastorales et/ou des bassins de rétention dans des zones à vocation horticole pour une exploitation optimale des eaux de pluie ou la construction d'autres ouvrages de captage compte tenu des besoins en eau élevés en irrigation et en élevage, exprimés par les populations de la CR.

### **3.4.2. Elevage**

Le cheptel a besoin, pour son abreuvement surtout en saison sèche, d'environ **783 m<sup>3</sup>** d'eau par jour. Le seul forage existant au niveau de la CR ne peut pas satisfaire les besoins en eau des animaux car ces besoins sont très élevés. La construction d'autres abreuvoirs au niveau de certains villages qui seront raccordés aux châteaux d'eau des différents forages, est à prévoir dans la planification des travaux à réaliser dans la communauté rurale, vue l'importance du cheptel.

### **3.4.3. Infrastructures scolaires et sanitaires**

Chaque infrastructure socioéconomique (scolaire, sanitaire, etc.) devra disposer d'un point d'eau moderne qui permettra à l'édicule public qui y est (sera) construit de répondre aux normes du PEPAM.

## **CONCLUSIONS**

L'approvisionnement en eau potable de la CR se présente comme suit :

- le taux d'accès à l'eau potable de la CR est de **9,3 %** en juin 2011;
- le taux de desserte établit d'après le bilan EPE est de **9,1%** car toutes les localités desservies présentent un bilan en EPE déficitaire sauf deux.

## IV BILAN DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

### 4.1. Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement

#### 4.1.1. Assainissement et hygiène au niveau de l'espace public

##### ➤ Assainissement au niveau des infrastructures socio-économiques

L'inventaire des infrastructures d'assainissement à concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des infrastructures scolaires, sanitaires, etc.

TABLEAU : INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

INFRASTRUCTURES	ECOLES (11) OU COLLEGE (0)	POSTES DE SANTE (0), MATERNITES (0), CASES DE SANTE (2)	MARCHES PERMANENT (0) ET HEBDOMADAIRE (0)	AUTRES
Nombre d'infrastructures	11	2	0	0
Nombre d'édicules existants	6	2	0	0
Nombre d'édicules adéquats	6	0	0	0
Taux d'équipement	54,5 %	100 %	0%	0%
Taux d'équipement adéquat	54,5 %	0%	0%	0%

##### ➤ hygiène au niveau des villages

L'ONG TOSTAN, qui œuvre dans l'alphabétisation, sensibilise aussi les populations sur le changement de comportement en matière d'hygiène en intégrant le volet hygiène dans son programme d'alphabétisation dans un village de la CR où elle intervient.

Dans ce village ciblé, un comité de salubrité est mis en place et est chargé de conduire les opérations de nettoyage (« set sétal ») hebdomadaire.

Ces actions ont eu un impact positif sur le changement de comportement des populations en matière d'hygiène dans les localités suivantes :

NOM VILLAGE CIBLE	PARTENAIRE FINANCIER	LANGUE	PROGRAMME EN COURS	FREQUENCE DE NETTOYAGE DU VILLAGE
Médina El Hadji Saliou	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine

Source : TOSTAN / Kolda, juin 2011

Le conseil rural devra favoriser la généralisation de telles pratiques dans l'ensemble des villages de la collectivité locale.

#### 4.1.2. Assainissement individuel

##### ➤ Niveau d'équipement des ménages en latrines

Le résultat de l'enquête-ménage réalisée dans la communauté rurale de KOULINTO sur les différents types de latrines existantes ou non, est le suivant :

CATEGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
Latrines traditionnelles	196	72,3 %
Latrines à fosse septique	1	0,4 %
Latrines "sanplast"	4	1,5 %
Ménages n'ayant pas de latrines	70	25,8 %
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>100 %</b>

L'analyse des résultats des enquêtes- ménages réalisées à KOULINTO, permet d'estimer que 72,3 % des ménages disposent de latrines traditionnelles qui sont, pour la plupart, dans un mauvais état, 1,9 % de latrines répondant aux normes du PEPAM et 25,8 % des ménages n'ont pas de latrines.

La périodicité de l'entretien des ouvrages d'assainissement existants est indiquée dans le tableau ci-dessous.

QUEL EST LA PERIODICITE DE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ?	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Une fois par jour	5	2,5 %
environ deux fois par semaine	48	23,9 %
environ une fois par semaine	11	5,5 %
une fois par mois	4	2 %
<b>Sans entretien</b>	<b>133</b>	<b>66,1 %</b>
<b>Total latines</b>	<b>201</b>	<b>100 %</b>

D'où, il n'est pas étonnant que la plupart des latrines soient dans un mauvais état (18,4 %) ou un état passable (54,4 %)

Les ménages qui n'ont pas de latrines évacuent (à 42,9 %) leurs excréta à partir des latrines des autres ménages de la même concession ou à partir des latrines des concessions voisines (1,4%) ou dans la nature (**55,7%**).

Toutefois, les ménages sont prêts (à 99,7%) à acquérir des latrines modernes avec la subvention d'un projet ou d'un programme.

➤ **Niveau d'équipement des ménages en d'autres ouvrages d'assainissement**

Le niveau d'équipement de la CR en ouvrages d'assainissement autres que les latrines, est résumé dans ce tableau ci-dessous.

TYPE D'OUVRAGE	EXISTENCE DE L'OUVRAGE ?	EFFECTIF	POURCENTAGE
Bacs à laver avec puisard	Oui	0	0 %
	Non	271	100 %
Lave-mains	Oui	1	0,4 %
	Non	270	99,6 %
Douches	Oui	270	<b>99,6 %</b>
	Non	1	0,4 %
Fosses perdues	Oui	1	0,4 %
	Non	270	99,6 %

Il faut noter que :

- Pratiquement, chaque ménage dispose d'une douche mais, pour évacuer les eaux de ces douches, seuls 0,4 % des ménages ont réalisé un puits perdu car les eaux sont évacuées par infiltration sur place (72 %) ou par dégoulinement hors concession (27,6 %) ;
- la présence des autres ouvrages d'assainissement est très faible dans la CR.

➤ **Connaissance et pratique d'hygiène-assainissement**

L'enquête ménage, réalisée au niveau de la CR sur la pratique du lavage des mains, a donné les résultats suivants :

LES MEMBRES DU MENAGE SE LAVENT-ILS LES MAINS EN DIFFERENTES OCCASION ?	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui, fréquemment	63	23,3 %
Oui, dès fois	206	76 %
Non	2	0,7 %
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>100 %</b>

A QUELLES OCCASIONS LE LAVAGE DES MAINS SE FAIT –IL ?	REPOSES	EFFECTIFS INTERROGES	POURCENTAGE
Après usage des toilettes ?	Oui	131	48, 2 %
	Non	140	51,8 %
Avant et Après le repas ?	Oui	270	99,6 %
	Non	1	0,4 %
Au retour du travail ou autres lieux publics ?	Oui	252	93 %
	Non	19	7 %

Le lavage des mains ne se fait pas couramment surtout après usage des toilettes. Néanmoins, il se pratique avant après le repas ou au retour du travail ou autres lieux publics. Cependant, seuls **26,9 %** des membres des ménages utilisent le savon en se lavant les mains.

#### **4.2. Accès à l'assainissement individuel**

En prenant en compte les standards retenus par le PEPAM, le taux moyen d'équipement des ménages en système individuel d'assainissement des excréta est de **1,9 %** qui est largement en dessous de la moyenne nationale qui est de **29,6 %** en 2010. Tandis que celui des ménages n'ayant pas un accès adéquat à l'assainissement individuel est de **98,1%**, d'où il faudra accroître, d'ici 2015, le taux d'équipement des ménages en systèmes d'assainissement individuel de **49,05%** au moins.

#### **4.3. Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base**

Beaucoup d'infrastructures socioéconomiques de la CR ne disposent pas d'édicules adéquats d'évacuation des excréta. Toutefois, certaines infrastructures disposent des édicules fonctionnels mais dont la construction ne répond pas aux normes retenues par le PEPAM.

### **CONCLUSIONS**

De manière générale, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures socioéconomiques (établissements scolaires et sanitaires, etc.) est encore relativement faible tandis que dans les concessions (assainissement individuel), il est extrêmement faible.

## **V. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE**

### **5.1. Objectifs pour 2015**

#### **5.1.1. Eau potable**

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

L'objectif du plan communautaire à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **96,3** % de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) 100 % des infrastructures socioéconomiques aient un accès adéquat à l'eau potable.

#### **5.1.2. Assainissement**

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

Donc l'objectif visé à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **50,95%** au moins de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et que (ii) 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ou autres lieux publics soient correctement et durablement assainis.

## **VI. RESULTATS ATTENDUS EN 2015**

### **6.1. Eau potable**

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes dans les villages desservis par AEP afin d'atteindre un taux de desserte de **96,3** %. Pour atteindre cet objectif d'accès en 2015, il faut construire **29,9 EPE** en tenant compte de l'amélioration de l'accès à l'eau potable c'est-à-dire en mettant l'accent sur les branchements particuliers.

### **6.2. Assainissement**

Toutes les infrastructures socioéconomiques disposeront chacune d'un édicule public conforme aux normes du PEPAM, entretenu et fonctionnel. En 2015, au moins **457 ménages** représentant **4 936** personnes disposeront chacun d'un ouvrage fonctionnel d'évacuation des excréta et d'un bac à laver avec puisard pour l'évacuation des eaux usées. **Il est souhaitable que le puisard soit bien dimensionné pour prendre en charge les eaux usées de la douche et celles du bac à laver.**

## VII. COMPOSANTES DU PLHA

### 7.1. Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR comprend quatre projets : (1) la construction d'une nouvelle AEMV à Koulinto, (ii) la construction d'une nouvelle AEMV à Sinthiang Gardy, (iii) l'extension du réseau AEP du forage de Saré Boué, (iv) la réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine et, (v) le raccordement des villages au réseau AEP du forage de Santancoye.

Le financement de tous ces projets, dont les fiche APS sont annexées au présent document, est à rechercher. Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. Des bornes fontaines (17), des branchements communautaires (14), des branchements particuliers (170) seront intégrés dans le coût de chaque projet et des abreuvoirs (13) qui sont demandés par les populations, seront construits dans certaines localités.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'EAU POTABLE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PROJET	PRIORITE	POP EN 2015	NBRE EPE	NBRE EAB	FINANCEMENT
EP-1	Construction d'une nouvelle AEMV à Koulinto	1	2 325	7,8	5	A recherche
EP-2	Construction d'une nouvelle AEMV à Sinthiang Gardy	2	4 746	15,8	3	A recherche
EP-3	Extension du réseau AEP du forage de Saré Boué	3	882	1,6	5	A recherche
EP-4	Réalisation des forages avec pompes à motricité humaine	4	563	2	-	A recherche
EP-5	Raccordement des villages au réseau AEP du forage de Santancoye (Labé Thierno, Missira Mamadou, Mancagne Mandiourou, Allah Bouri, Médina Mamadou Soulé)	5	807	2,7	-	pm
<b>Total programme</b>		-	<b>9 323</b>	<b>29,9</b>	<b>13</b>	-

### 7.2. Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR compte (i) la construction de **huit (8)** édicules publics et celle de **quatre cent quarante (440)** systèmes d'assainissement individuel.

Les projets d'édicules publics concernent six (6) établissements scolaires et deux (2) cases de santé. Les projets seront construits suivant le modèle standard adopté par

le PEPAM, comprenant (i) un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et (ii) un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo. Pour les maternités rurales, les cabines du compartiment des hommes seront transformées en douches avec puisards pour permettre aux femmes qui y fréquentent (qui y accouchent) de prendre leur douche.

Présentation de quelques types d'ouvrage individuel répondant aux normes du PEPAM:

### ➤ **LATRINE TCM À FOSSES ALTERNANTES**

#### ***Description technique***

#### ***Composantes de l'ouvrage***

#### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglos creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba, et équipée d'une chaise turque ayant à sa base un siphon hydraulique en aluminium lequel communique avec un coude PVC Ø 110 et un tuyau PVC Ø110 qui aboutit dans le regard de répartition. Le seuil de la porte est précédé par une terrasse maçonnée appelée marche-pieds.

#### ***Regard de répartition***

C'est un petit ouvrage carré de 55 cm de côté et 45 cm de profondeur. Il est fait d'agglos pleines de 12 cm d'épaisseur. Le fond du regard doit présenter une pente inclinée vers les fosses pour une bonne évacuation des excréta en provenance du tuyau d'évacuation. La dalle de couverture du regard est en béton armé de 6 cm d'épaisseur.

## **Infrastructure**

02 fosses cylindriques alternantes de dimensions 1,30 m de diamètre et 2 m de profondeur. Elles sont distantes de 2 m minimum et couvertes par des demi-dalles circulaires en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> (soit 1 sac de ciment+1 brouette de sable+2 brouettes de gravier) avec 8 cm d'épaisseur. Sur ces demi-dalles existe un trou carré de 40 cm de côté pour le contrôle du niveau des boues dans la fosse. Chacune des deux fosses est reliée au regard par un tuyau PVC Ø 110. C'est dans ces deux fosses que sont admises, de manière alternante, les matières fécales issues du regard. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta; les eaux de chasse étant infiltrées dans le sol par l'intermédiaire des joints ouverts au niveau des parois des fosses. Les fosses seront maçonnées en agglos voûtés pleins de 15. Les joints verticaux seront laissés ouverts sauf au niveau de la 1<sup>ère</sup> rangée inférieure et des 2 dernières rangées supérieures.

Le ferrailage des dallettes est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec pour espacement mini 13 cm.

### **Conditions de mise en œuvre**

#### **Zone d'implantation recommandée**

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur. Lorsque la nappe est moins profonde, d'autres dispositions constructives doivent être prises (élargissement du diamètre de la fosse pour réduire sa profondeur ou surélévement artificiel du sol, cas des zones insulaires ou des vallées).

### **Mode d'exploitation et d'entretien**

#### **Règles d'usage de la latrine**

- Nettoyage anal à l'eau ;
- Se laver les mains après usage;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses.

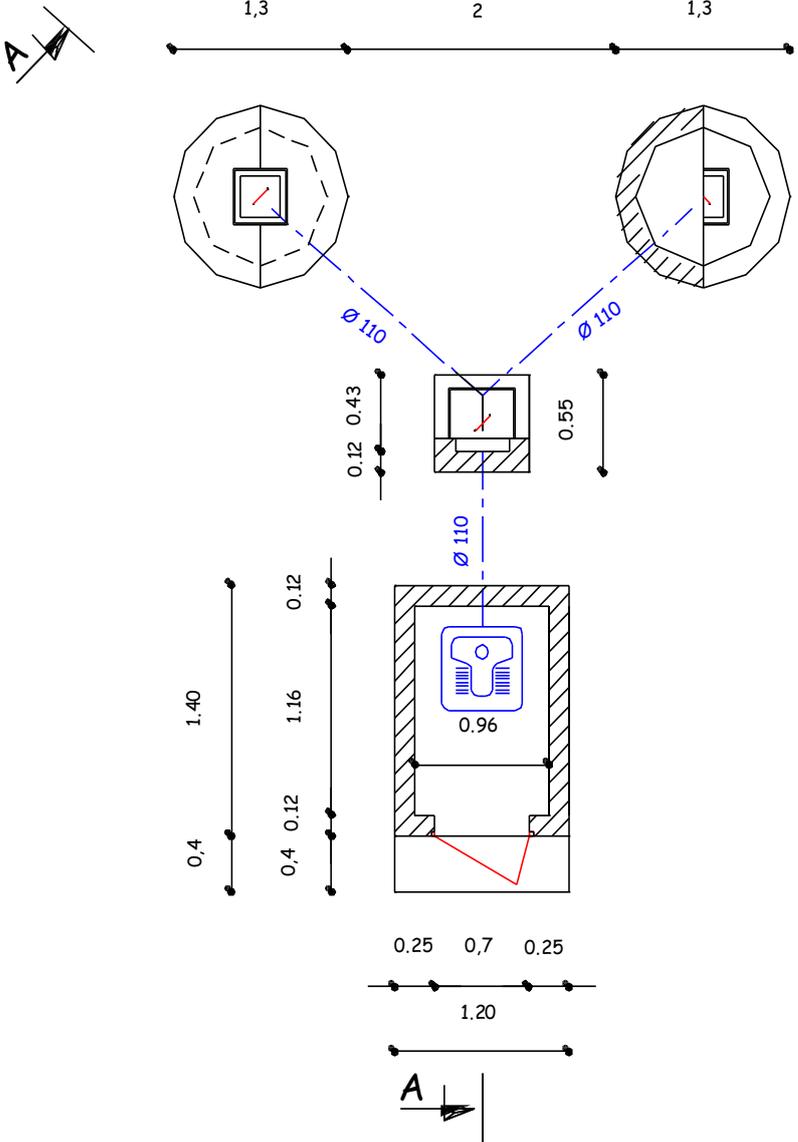
## **Règles d'entretien de la latrine**

- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Éviter de verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne pas jeter des objets solides à travers le trou de défécation.

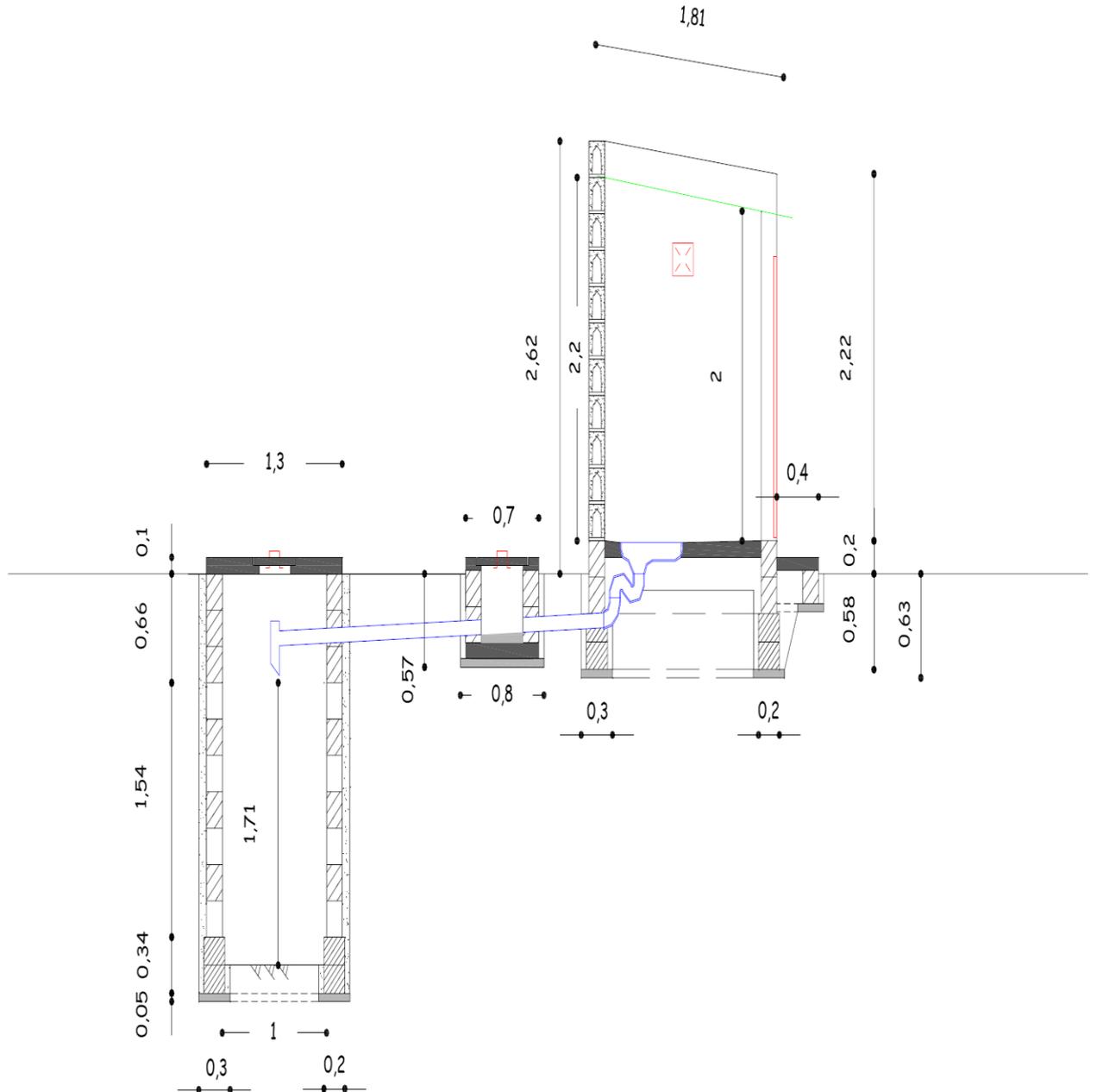
## **Règles de maintenance de la latrine**

- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Maintenir la porte toujours fermée ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;
- Changer le bouchon de position dans le regard de répartition dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des dalles.

# Toilette à chasse manuelle : Vue en plan



## Toilette à chasse manuelle : Coupe A - A



## ➤ LATRINE VIP À FOSSES ALTERNANTES

### Description technique

#### Composantes de l'ouvrage

##### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglos creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba. Sur le plancher de la cabine existent deux trous de défécation munis de repose-pieds. Ces trous communiquent directement avec les deux fosses alternantes. La cabine repose ainsi à cheval sur les deux fosses. Le seuil de la porte est précédé par une marche pieds.

##### ***Infrastructure***

02 fosses alternantes, maçonnées et couvertes par des dalles et munies d'évents en PVC Ø 110 de 3 m de hauteur. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta et infiltrent les eaux de nettoyage anal à travers des joints ouverts sur les parois.

Les fosses alternantes sont couvertes de dalles de 8 cm d'épaisseur. Les dalles sont conçues en deux types : deux dalles pour la vidange, et deux dalles sur lesquelles sont percés les trous de défécation et de ventilation.

Le ferrailage est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec des espacements variant entre 13 et 16 cm.

## **Conditions de mise en œuvre**

### ***Zone d'implantation recommandée***

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur, sinon prendre d'autres dispositions constructives (voir choix de technologie).

## **Mode d'exploitation et d'entretien**

### **Règles d'utilisation de la latrine**

- Nettoyage anal à l'aide d'un peu d'eau ou d'objets solides ;
- Lavage des mains après usage ;
- Pas de surcharge de la dalle ;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses ;

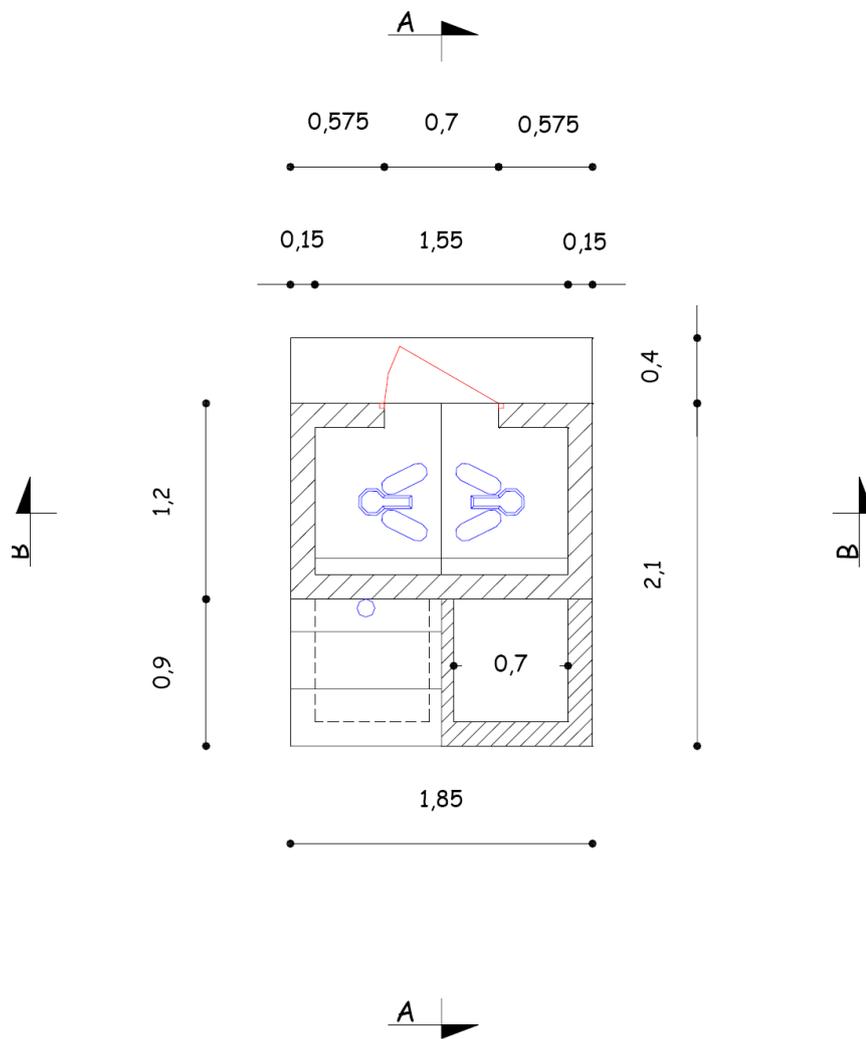
### **Règles d'entretien de la latrine**

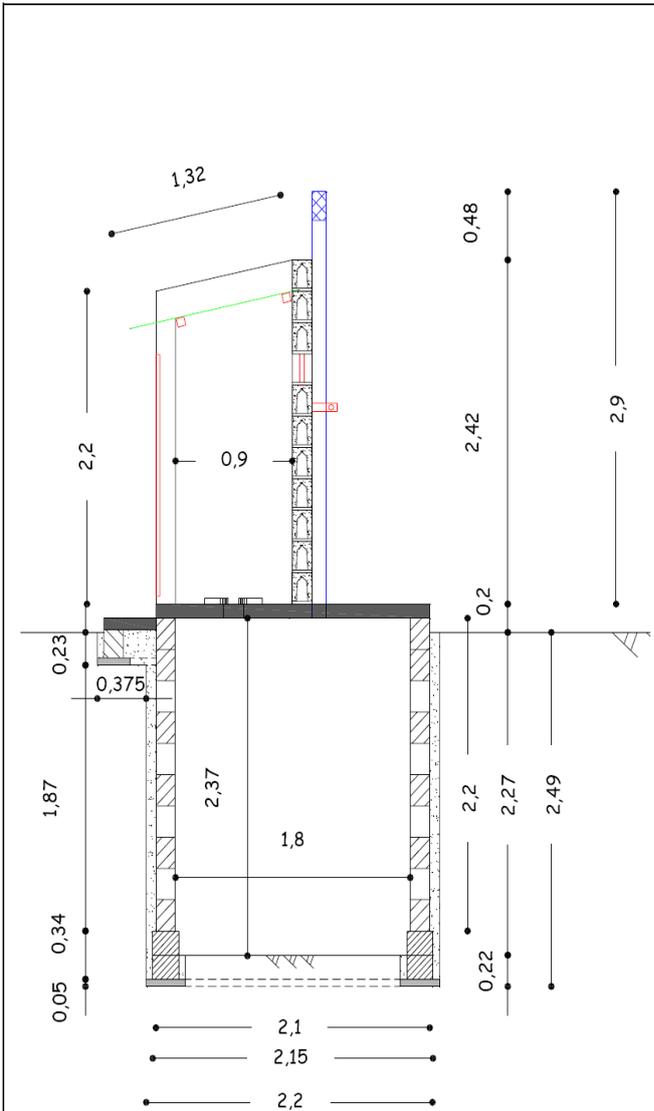
- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Ne pas verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne jamais se laver dans la latrine ;
- Ne pas jeter des ordures dans la latrine ou dans la fosse.

### **Règles de maintenance de la latrine**

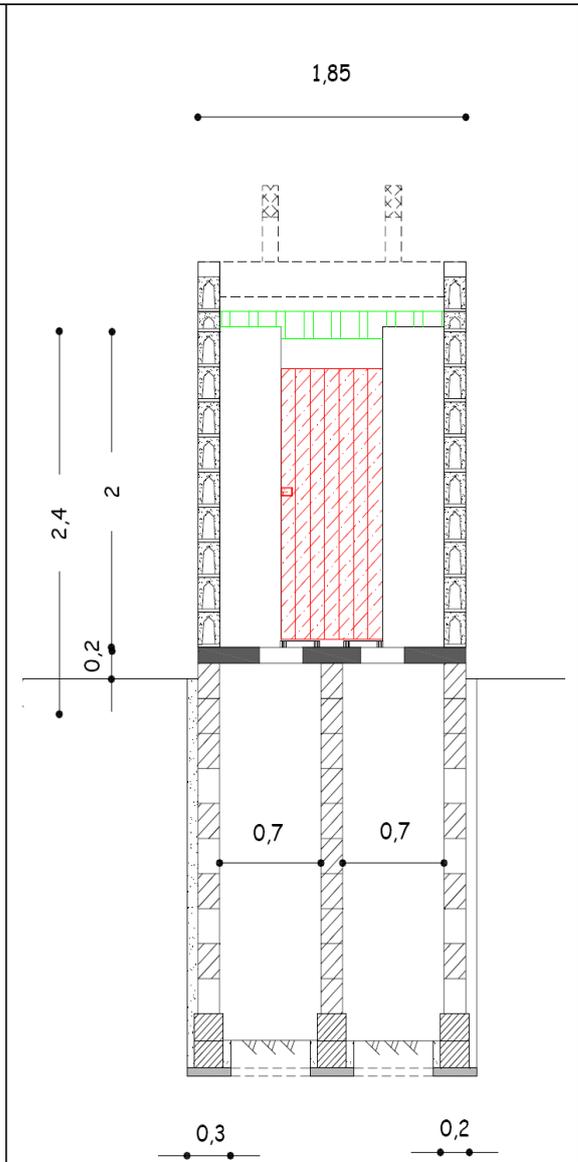
- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible ;
- Fermer le trou de défécation dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des dalles.

### VIP double fosse : Vue en plan





VIP double fosse : Coupe A - A



VIP double fosse : Coupe B - B

## ➤ LAVOIR-PUISARD

### **Description technique**

#### ***Superstructure***

01 bac maçonné constitué d'une murette de 35 cm de hauteur, laquelle repose sur un socle carré en béton armé de 2 m de côté et 15 cm d'épaisseur. La plomberie du bac comprend une bonde de sol 15\*15, une réduction 75/50, un coude 75 et un tuyau PVC Ø75. Le bac sert à collecter et à diriger les eaux de lavage dans le puisard.

Le ferrailage du radier (socle) est composé uniquement de fer 8 avec des espacements de 15 cm.

#### ***Infrastructure***

01 puisard cylindrique, maçonné et couvert par des dallettes et muni d'un réseau d'évacuation en PVC Ø 75. Le puisard assure le prétraitement des eaux usées avant leur infiltration dans le sol. Le puisard est à moitié rempli de moellons dont les dimensions requises se situent entre 100 et 300 mm.

Les dalles de couverture des puisards sont identiques aux dalles de couverture des fosses cylindriques des TCM.

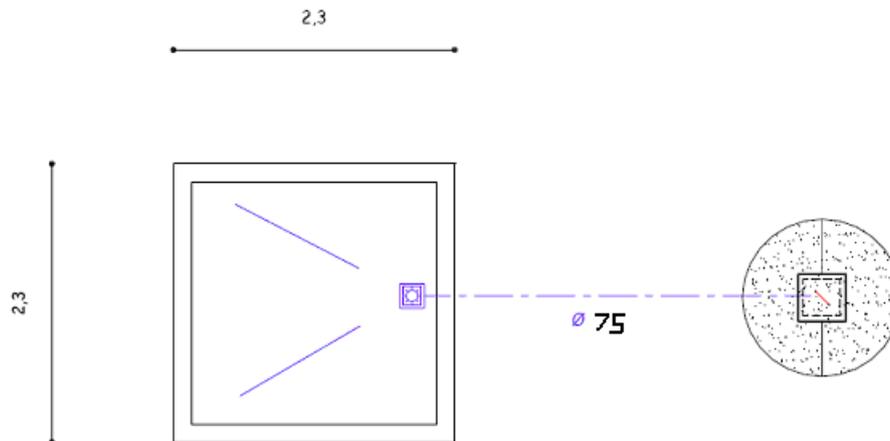
### **Mode d'exploitation et d'entretien**

#### ***Règles d'usage***

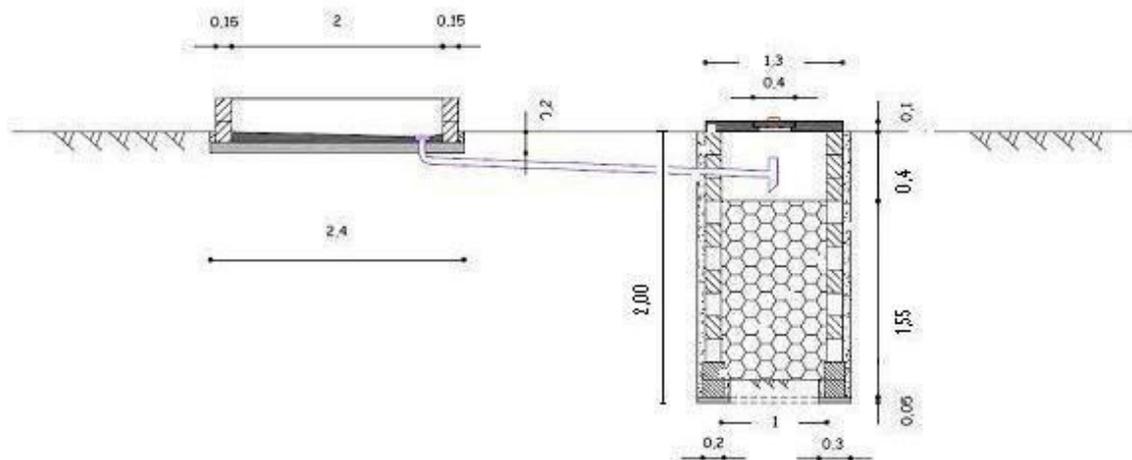
- Éviter d'utiliser le lavoir quand le couvercle de la bonde de sol n'est pas en place;
- Éviter l'introduction de solides dans le lavoir ;

#### ***Règles d'entretien et de maintenance***

- Balayer le lavoir quotidiennement ;
- Inspecter régulièrement le puisard ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;
- Purger le puisard en cas de colmatage ;



### Lavoir – puisard : Vue en plan



Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PRIORITE	PROJETS	N°	PRIORITE	PROJETS
AS-1	1	EP pour l'école de Sinthiang Moussa	AS-5	5	EP pour l'école de Hamdallaye M Molo
AS-2	2	EP case de santé de Diambanouta	AS-6	6	EP pour l'école de Touba Sankoung
AS-3	3	EP pour l'école de Saré Koupé	AS-7	7	EP pour l'école de Diambanouta
AS-4	4	EP pour l'école de Wassadou Samba	AS-8	8	EP case de santé de Saré Habibou

### **7.3. Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions favorables à un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et comprend trois volets (i) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable, (ii) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement et (iii) Etudes et activités spécifiques.

#### **7.3.1. IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable**

Les activités à réaliser, pour chacune des ASUFOR à mettre en place sont : (i) l'accompagnement des usagers dans le processus qui va de la création de L'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'une licence d'exploitation délivrée par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ( DEM ), (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d' un opérateur de maintenance et d'un gérant qui devra être formé, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour le recrutement et la formation d'un conducteur de forage, (v) un appui -conseil auprès des ASUFOR pour le suivi- évaluation de leurs activités durant une certaine période (6 à 12 mois au moins).

### **7.3.2. IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement**

Cette composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités liées à l'assainissement communautaire (gestion des édicules publics) comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi de l'activité des relais féminins chargés d'une mission d'animation -sensibilisation de proximité en vue de susciter et d'organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le biais des élèves, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

### **7.3.3. Etudes et activités spécifiques**

Il s'agit des études hydrogéologiques pour une connaissance approfondie de la qualité et de la disponibilité des eaux souterraines, et celles relatives à l'installation des réseaux AEP ou à un appui –conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation. Cet appui –conseil à la CR a pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi-évaluation et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## VIII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### 8.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'eau potable de la CR est de **781 236 500 FCFA**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA				
		F&T	E&C	SOUS TOTAL	I&D	TOTAL
EP-1	Construction d'une nouvelle AEMV à Koulinto	236 450	23 645	260 095	26 009,5	286 104,5
EP-2	Construction d'une nouvelle AEMV à Sinthiang Gardy	270 700	27 070	297 770	29 777	327 547
EP-3	Extension du réseau AEP du forage de Saré Boué	78 500	7 850	86 350	8 635	94 985
EP-4	Réalisation des forages avec pompes à motricité humaine	60 000	6 000	66 000	6 600	72 600
EP-5	Raccordement des villages au réseau AEP du forage de Santancoye (Labé Thierno, Missira Mamadou, Mancagne Mandiourou, Allah Bouri, Médina Mamadou Soulé)	pm	pm	pm	pm	pm
<b>Total programme</b>		<b>645 650</b>	<b>64 565</b>	<b>710 215</b>	<b>71 021,5</b>	<b>781 236,5</b>

### 8.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'assainissement est de **145 200 000 FCFA**. Ce coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10 % des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT**

NOMBRE	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1.000 FCFA				
		F&T	E&C	SOUS TOTAL	I&D	TOTAL
<b>Edicules publics</b>						
<b>6</b>	Etablissements scolaires	24 000	2 400	26 400	2 640	29 040
<b>2</b>	Infrastructures sanitaires	8 000	800	8 800	880	9 680
	<b>Sous total</b>	<b>32 000</b>	<b>3 200</b>	<b>35 200</b>	<b>3 520</b>	<b>38 720</b>
<b>Systèmes d'assainissement individuel</b>						
<b>440</b>	Systèmes d'assainissement familiaux	88 000	8 800	96 800	9 680	106 480
	<b>Sous total</b>	<b>88 000</b>	<b>8 800</b>	<b>96 800</b>	<b>9 680</b>	<b>106 480</b>
<b>Total programme</b>		<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>132 000</b>	<b>13 200</b>	<b>145 200</b>

### 8.3. Composante Mesures d'accompagnement

Le coût estimatif de la composante Mesures d'accompagnement de la CR de KOULINTO est de **53 600 000 FCFA**, dont 23.600 000 FCFA pour le volet assainissement, et (ii) 20 000.000 FCFA pour le volet Etudes et activités spécifiques.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA	
		BASES DE CALCUL	MONTANT
<b>IEC et renforcement de capacités eau potable</b>			
ET-1	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 2	10 000
ET-2	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 1	pm
<b>IEC et renforcement de capacités assainissement</b>			
ET-3	Services de BE / ONG pour gestion édicules	200 / édicule X 8 édicules	1 600
ET-4	Services de BE / ONG pour assainissement individuel	50 / système individuel X 440	<b>22 000</b>
<b>Etudes et activités spécifiques</b>			
ET-5	Etudes hydrogéologiques et installation de réseaux AEP	-	10 000
ET-6	Appui –conseil à la CR (planification et suivi- évaluation)	-	10 000
<b>Total composante</b>		-	<b>53 600</b>

### 8.4. Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA de la communauté rurale de KOULINTO s'élève à **980 036 500 FCFA** sur la période 2011-2015.

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) le budget communautaire, (iii) les partenaires en coopération non gouvernementale, et (iv) l'Etat.

Les ménages s'engagent à apporter une contribution de 10% des investissements du volet assainissement individuel soit un montant de 10 648 000 FCFA.

La communauté rurale mobilisera les ressources d'investissement mises à sa disposition par l'Etat à travers le Fonds d'équipement des collectivités locales, notamment dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL). Cette contribution de la CR est estimée à 10 % des coûts des édicules publics soit un montant de 3 872 000 FCFA.

Déduction faite des contributions ci-dessous estimées à 14 520 000 FCFA, le financement à mobiliser entre 2011 et 2015 auprès de l'Etat et des partenaires en coopération non gouvernementale s'élève à **965 516 500 FCFA** sur une période de 04 ans.

## **IX. PLAN D'ACTION TRIENNAL**

### **9.1. Projets en cours d'exécution**

Il n'y a aucun projet en cours d'exécution dans la communauté rurale dans le volet hydraulique.

Dans le volet assainissement, l'ONG Aide Action est entrain de construire des blocs sanitaires dans les écoles et l'ONG TOSTAN supervise des opérations de nettoyage hebdomadaire, « set sétal », d'un village de la CR.

Le conseil rural compte donc sur l'Etat sénégalais et les partenaires au développement pour améliorer les accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations de la communauté rurale.

### **9.2. Opérations prioritaires**

#### **➤ Eau potable**

Les opérations prioritaires d'eau potable à lancer dès 2011 sont :

- Construction d'une nouvelle AEMV à Koulinto ;
- Construction d'une nouvelle AEMV à Sinthiang Gardy
- Extension du réseau AEP du forage de Saré Bouré ;
- Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine;

#### **➤ Assainissement**

Pour le volet assainissement, les opérations prioritaires à démarrer dès 2011, sont ;

- la construction de huit (8) édicules publics dans les infrastructures socioéconomiques de la communauté rurale ;
- la réalisation de quatre cent quarante (440) systèmes d'assainissement individuel afin de booster le taux d'équipement des ménages en latrines à 50,95 % en 2015.

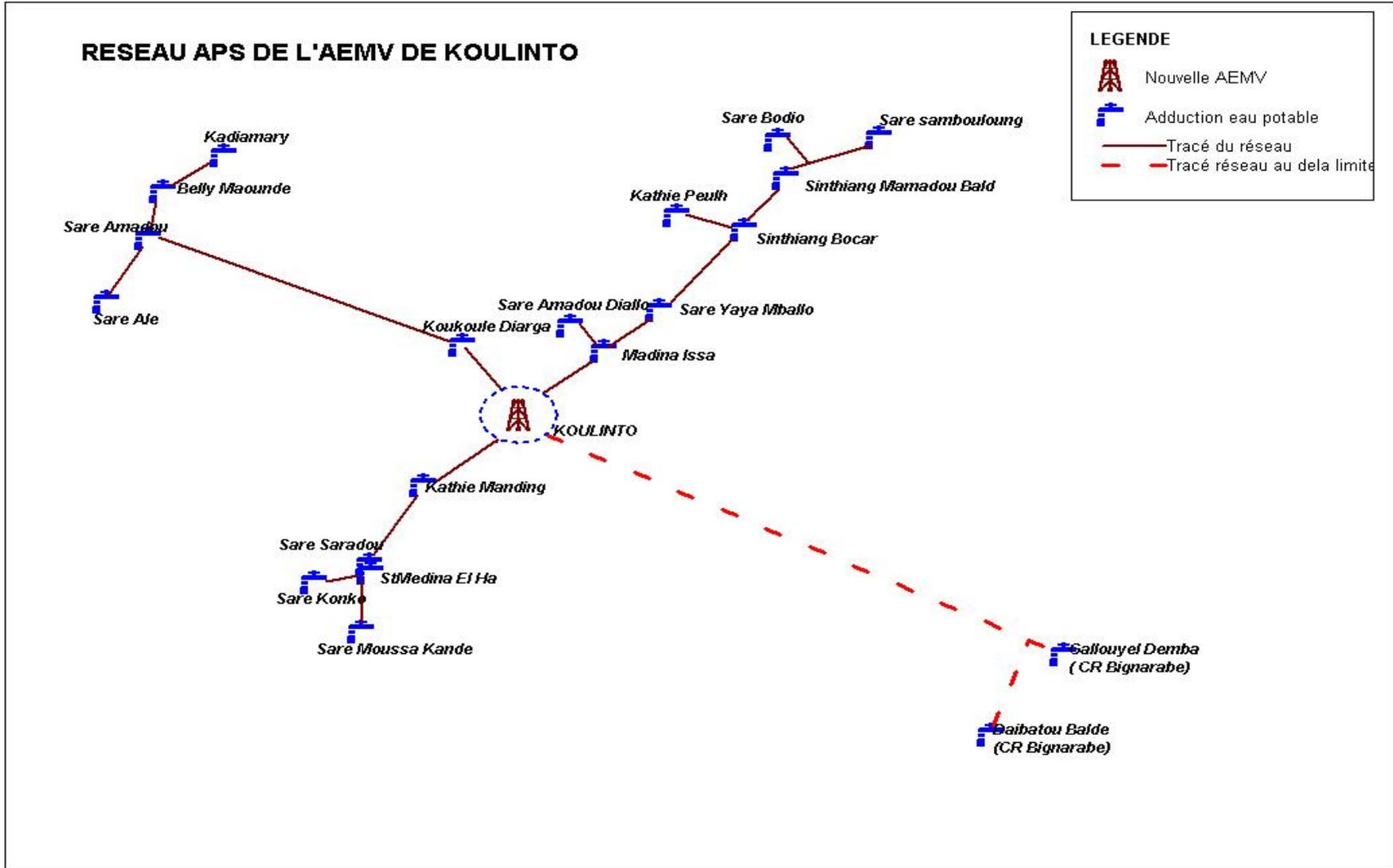
# **ANNEXES**

## PLAN D' ACTIONS DE LA CR DE KOULINTO (EAU POTABLE)

VILLAGES		POPULATION ESTIMEE		TRAVAUX PLANIFIES	CODE INFRASTRUCTURE AEP DE RACCORDEMENT	FINANCEMENT	PERIODE DE REALISATION			
CODE	NOM	2011	2015				2011	2012	2013	ENTRE 2014 ET 2015
10420204001	Koulinto	110	128	Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204002	Allaboury	59	69	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage Santancoye	BAD				
10420204003	Sinthiang Médina Elhadji	137	159	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204004	Sinthiang Saradou	51	59	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204005	Saré Konko	76	88	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204006	Kathié Peulh	36	42	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204007	Kathié Manding	78	91	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204008	Saré Moussa Kandé	122	142	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204009	Kokolé Diarga	128	149	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204010	Saré Yaya Mballo	148	172	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204011	Saré Amadou Diallo	102	119	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204012	Missirah Elhadji Oumar Kandé (Ndiamanouta)	1640	1908	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204013	Touba Sankoung	280	326	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204014	Koumbidia	60	70							
10420204015	Labé Thierno	130	151	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage Santancoye	BAD				
10420204017	Sinthian Sobouldé	126	147	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204018	Bélineaoudé	280	326	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204019	Kadiamari Démba	182	212	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204020	Ouassadou Samba	209	243	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204021	Kataba Ousmane	205	238	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
10420204022	Kataba Faring	35	41							
10420204024	Santhiago	100	116	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204025	Kataba Moussa	120	140	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
10420204026	Saré Keita	90	105	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204027	Hamdallaye Moussa Molo	265	308	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204028	Saré Coupé	310	361	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204029	Boulel Dadi	89	104	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
10420204030	Yiricoye	68	79	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204031	Saré Sada Mballo	67	78	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204032	Islam Thierno Salif	50	58	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				

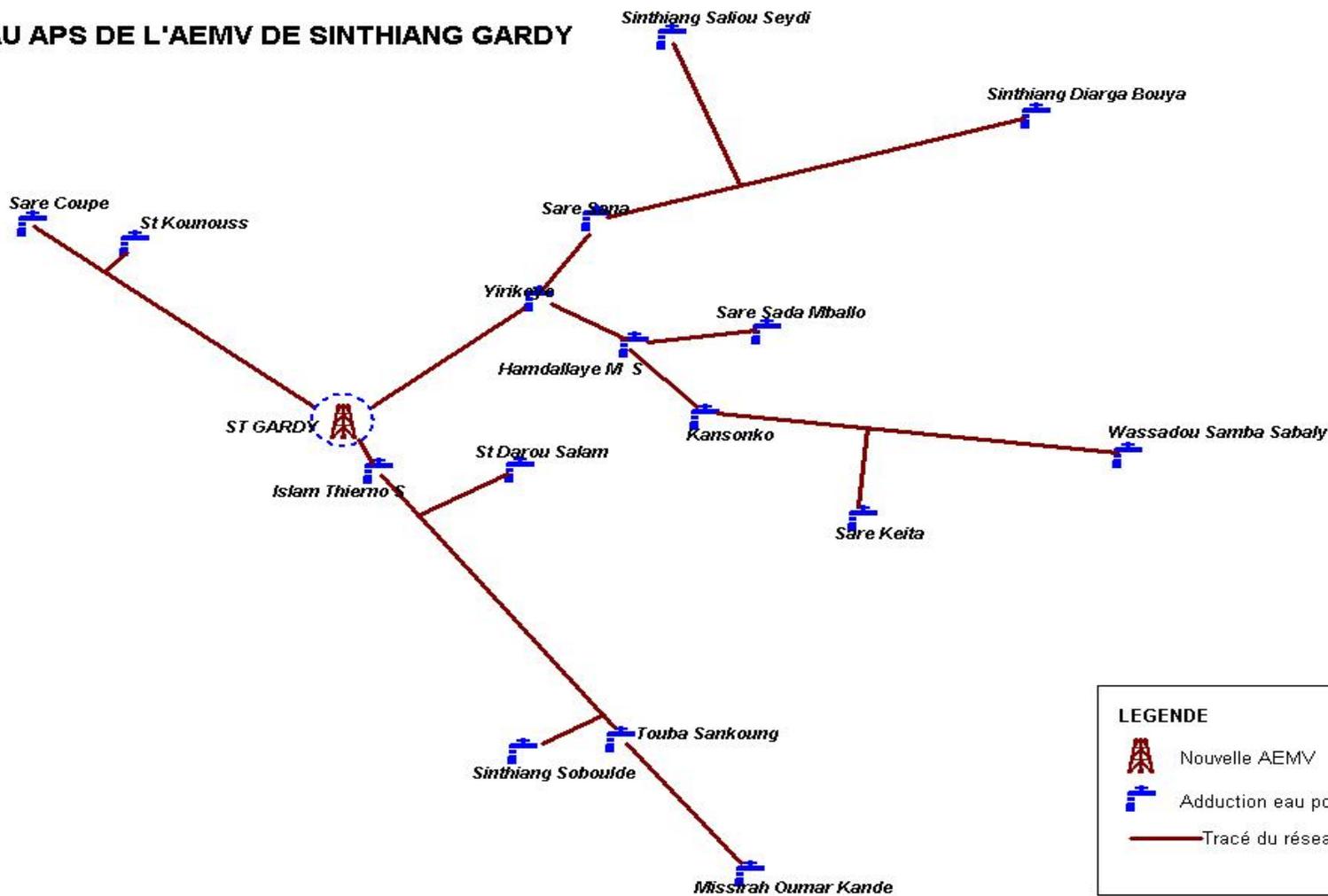
10420204033	Kansonko	45	52	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204034	Sinthiang Koumouss	250	291	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204035	Sinthiang Gardi	94	109	Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204036	Sinthiang Diarga Boya	68	79	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204037	Saré Bodio Firdou	39	45	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204038	Sinthiang Doulé	80	93	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Bouré	A rechercher				
10420204039	Saré Habibou	170	198	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Bouré	A rechercher				
10420204040	Sambouloung	70	81	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204041	Sinthiang Bourré	350	407	Densification et extension du réseau	Forage de Sinthiang Bouré	A rechercher				
10420204042	Missira Mamadou Bowé	240	279	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage Santancoye	BAD				
10420204043	Saré Alette	68	79	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204044	Médina Mamadou Soulé	87	101	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage Santancoye	BAD				
10420204045	Mankagni Moudiour	178	207	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage Santancoye	BAD				
10420204046	ST Sakou	62	72							
10420204047	St Diodou	47	55							
10420204048	Darou Mamadou	45	52	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
10420204049	St Sana	85	99	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
10420204050	St Saliou	73	85	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
-	Sinthiang Bocar	100	116	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
-	Sinthiang Mama (Gallé)	50	58							
-	Sinthiang Sékou	40	47	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Koulinto	A rechercher				
-	Sinthiang Tidiane	32	37	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Bouré	A rechercher				
-	Sinthiang Oumar	75	87	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Bouré	A rechercher				
-	Sinthiang El Hadji Saliou	51	59	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Bouré	A rechercher				
-	Maréwé	52	60							
-	Sinthiang Darou Salam	260	302	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Sinthiang Gardi	A rechercher				
-	Sinthiang Hamadou	41	48							
-	Sinthiang Niama	44	51							
-	Sinthiang Mondé	35	41							
-	Sinthiang Boubou	70	81	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
-	Sinthiang Saïdou	37	43							
-	Saré Ndiobo	30	35							

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>10420204</b>	<b>KOULINTO</b>	<b>KOLDA</b>	<b>1</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV à Koulinto								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420204001	Koulinto	128	1000	-	4,5	40	-	44,5
10420204018	Belly Naoudé	326	1000	-	11,4	40	-	51,4
10420204051	Santhiago Amadou	187		-	6,5		-	6,5
10420204009	Kokoulé Diarga	221	1000	-	7,7	40	-	47,7
10420204019	Kadiamary Demba	326	1000	-	11,4	40	-	51,4
10420204005	Sare konko	88	-	-	3,1	-	-	3,1
10420204010	Saré Yaya Mballo	157	-	-	5,5	-	-	5,5
10420204008	Sinthiang Moussa	127	-	-	4,4	-	-	4,4
10420204011	Darsalam Amadou Diallo	119	-	-	4,2	-	-	4,2
10420204007	Kathie Mandingue	91	-	-	3,2	-	-	3,2
10420204003	Médina El Hadji Sadou	159	-	-	5,6	-	-	5,6
-	Sinthiang Seydou	43	-	-	1,5	-	-	1,5
10420204004	Sinthiang Saradou	59	-	-	2,1	-	-	2,1
10420204048	Darou Mamadou	52	-	-	1,8	-	-	1,8
10420204006	Kathie Peul	42	-	-	1,5	-	-	1,5
-	Synthiang Bocar	116	-	-	4,1	-	-	4,1
10420204037	Saré Bodio	45	-	-	1,6	-	-	1,6
10420204040	Sambou Loum	81	-	-	2,8	-	-	2,8
-	Sinthiang Sékou	47	-	-	1,6	-	-	1,6
10420204043	Saré Alette	79	-	-	2,8	-	-	2,8
-	Sinthiang Mama Gallé	58	1000	-	2	40	-	42
	Deybatou Bacor (CR Bignarabé)	(272)		-				
	Gallouyel (CR Bignarabé)	(168)		-				
	Sinthiang Lama (CR Bignarabé)	(107)		-				
<b>TOTAL</b>		<b>2 551</b>	<b>5000</b>	-	<b>89,3</b>	<b>200</b>	-	<b>289,3</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	5	500 000	2 500 000			
BP	Branchement particulier	u	80	50 000	4 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	2	150 000	300 000			
AB	Abreuvoirs	u	5	2 500 000	12 500 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
CP	Canalisation de transport	ml	15 000	6 000	90 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	10 000	4 000	40 000 000			
CE100/20	Château d'eau 100 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	35 000 000	35 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	5	50 000	250 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>236 450 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>23 645 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>26 009 500</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>286 104 500</b>			



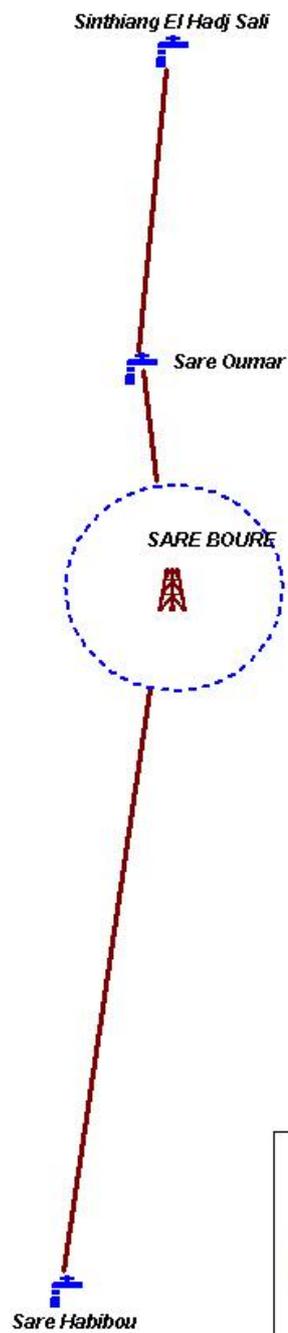
Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>10420204</b>	<b>KOULINTO</b>	<b>KOLDA</b>	<b>1</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV à Sinthiang Gardy								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420204035	Sinthiang Gardy	109	1000	-	3,8	40	-	43,8
10420204017	Sobouldé Mbagnick	147		-	5,1		-	5,1
10420204012	Missirah Oumar Kandé	1908	1000	-	66,8	40	-	106,8
10420204027	Hamdalaye Moussa Molo	308	-	-	10,8	-	-	10,8
10420204033	Kansonko	52	-	-	1,8	-	-	1,8
10420204026	Saré Keita Mballo	107	-	-	3,7	-	-	3,7
10420204020	Wassadou Samba Sabaly	243	-	-	8,5	-	-	8,5
-	Sinthiang Darou Salam	302	-	-	10,6	-	-	10,6
10420204013	Touba Sankoune	326	-	-	11,4	-	-	11,4
10420204030	Yiricoye	79	-	-	2,8	-	-	2,8
10420204032	Islam Thierno Salif	58	-	-	2	-	-	2
10420204036	Sinthiang Diarga Bouya	79	-	-	2,8	-	-	2,8
10420204028	Saré Coupé	361	-	-	12,6	-	-	12,6
10420204049	Sinthiang Sana	99	-	-	3,5	-	-	3,5
10420204031	Sare Sada Mballo	78	-	-	2,7	-	-	2,7
10420204050	Sinthiang Saliou	85	-	-	3	-	-	3
10420204034	Koumoussy Dialima	291	1000	-	10,2	40	-	50,2
<b>TOTAL</b>		<b>4 632</b>	<b>3000</b>	<b>-</b>	<b>162,1</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>282,1</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	10	500 000	5 000 000			
BP	Branchement particulier	u	90	50 000	4 500 000			
BC	Branchement communautaire	u	10	150 000	1 500 000			
AB	Abreuvoirs	u	3	2 500 000	7 500 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
CP	Canalisation de transport	ml	20 000	6 000	120 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	10 000	4 000	40 000 000			
CE150/20	Château d'eau 150 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	40 000 000	40 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	10	50 000	500 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	4	100 000	400 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>270 700 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>27 007 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>29 777 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>327 547 000</b>			

# RESEAU APS DE L'AEMV DE SINTHIANG GARDY



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>10420204</b>	<b>KOULINTO</b>	<b>KOLDA</b>	<b>2</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Extension du réseau AEP du forage de Saré Bouré								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420204041	Sinthiang Bouré	407	2000	-	14,2	80	-	94,2
-	Sinthiang Oumar	87	1000	-	3	40	-	43
10420204039	Sare Habibou	198	1000	-	6,9	40	-	46,9
-	Sinthiang El Hadji Saliou	59	1000	-	2,1	40	-	42,1
10420204038	Sinthiang Doulel	93	1000	-	3,3	40	-	43,3
-	Sinthiang Tidiane	37	1000	-	1,3	40	-	41,3
<b>TOTAL</b>		<b>881</b>	<b>7000</b>	-	<b>30,8</b>	<b>280</b>	-	<b>310,8</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	2	500 000	1 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	2	150 000	300 000			
AB	Abreuvoirs	u	5	2 500 000	12 500 000			
CP	Canalisation de transport	m	10 000	6 000	60 000 000			
CS	Canalisation de distribution	m	1 000	4 000	4 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	2	50 000	100 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>78 500 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>7 850 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>8 635 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>94 985 000</b>			

## RESEAU APS DE L'AEMV DE SARE BOURE



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>10420204</b>	<b>KOULINTO</b>	<b>KOLDA</b>	<b>3</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420204029	Boulei Dady	104	-	-	3,6	-	-	3,6
-	Sinthiang Boubou	81	-	-	2,8	-	-	2,8
10420204021	Kataba Ousmane	238	-	-	8,3	-	-	8,3
10420204025	Kataba Moussa	140	-	-	4,9	-	-	4,9
<b>TOTAL</b>		<b>563</b>	-	-	<b>19,7</b>	-	-	<b>19,7</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
PEM2	Forage avec PMH	u	4	15 000 000	60 000 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>60 000 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>6 000 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>6 600 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>72 600 000</b>			

**LISTE DES VILLAGES OFFICIELS ET LEURS DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES ET TECHNIQUES**

VILLAGES DE LA CR	POP ESTIMEE EN 2011	CHEPTEL					NIVEAU NAPPE PHREATIQUE
		BOVINS	OVINS	CAPRINS	ASINS	EQUINS	
Allah Bourri	59	20	30	15	2	0	13 m
Médina Mamadou Soulé	87	320	100	120	6	2	13 m
Sinthiang Moussa	122	56	21	31	2	1	17 m
Saré Konko	76	208	36	73	5	5	13 m
Médina El Hadji Sadou	137	171	110	67	4	0	14 m
Sinthiang Saradou	51	42	24	21	2	0	14 m
Kathié Mandingue	78	60	40	15	6	0	17 m
Koulinto	110	28	15	15	4	0	17 m
Kokolé Diarga	128	60	80	50	6	0	12 m
Saré Amadou Diallo (Darou Salam)	102	210	49	44	4	0	12 m
Saré Yaya Mballo	148	500	200	150	20	1	14 m
Kathie Peul	36	10	10	7	1	0	13 m
Sinthiang Bocar	100	220	100	34	8	1	15 m
Saré Bodio	39	60	40	36	0	0	14 m
Sinthiang Mama (gallé)	50	60	25	15	1	0	14 m
Sinthiang Sékou	40	140	60	60	4	0	13 m
Sambouloub	70	100	20	30	2	1	21 m
Sinthiang Doulel	80	250	70	60	4	0	16 m
Sinthiang Tidiane	32	54	32	22	1	0	21 m
Saré Habibou	170	1200	60	222	12	3	14 m
Sinthiang Sacou	62	100	30	60	9	1	14 m
Sinthiang Bouré	350	1600	200	200	10	14	17 m
Sinthiang Oumar	75	323	70	30	7	3	24 m
Sinthiang El Hadj Saliou	51	190	59	19	5	1	29 m
Koubidia	60	70	10	30	3	0	13 m
Maréwé	52	22	30	15	2	0	12 m
Hamdalah Moussa Molo	265	350	200	300	5	2	24 m
kansonko	45	30	50	10	2	0	15 m
Saré Sada	67	90	130	60	3	0	14 m
Sinthiang Darou Salam	260	340	115	60	4	7	13 m
Islam Thierno	50	40	30	10	3	0	15 m
Saré Gardi	94	400	30	20	10	4	17 m
Koumoussou Dialiman	250	500	60	100	10	0	13 m
Saré Coupé	310	1300	100	200	20	5	27 m

Yirikoye	68	68	24	18	0	0	24 m
Sinthiang Sana	85	400	130	150	8	0	24 m
Sinthiang Hamadou	41	150	18	27	1	1	27 m
Sinthiang Saliou	73	650	80	100	4	1	27 m
Sinthiane Diarga Bouya	68	200	60	20	4	2	20 m
Bourel Dady	89	150	200	190	16	0	20 m
Sinthiang Diodon	47	200	40	60	5	0	20 m
Sinthiang Niama	44	205	50	56	6	0	27 m
Sinthiang Mondé	35	60	7	17	4	1	20 m
Sinthiang Boubou	70	1200	600	300	8	2	21 m
Saré Ndiobo	30	20	15	7	2	0	21 m
Kataba Ousmane	205	800	300	200	20	1	17 m
Kataba Faring	35	100	30	15	5	0	16 m
Kataba Moussa	120	320	60	45	8	0	17 m
Wassadou Samba	209	130	45	52	14	0	17 m
Kadiamari Demba	182	300	100	50	10	1	17 m
Béli Naoudé	280	80	60	40	15	1	23 m
Santhiago Amadou	100	70	50	30	5	1	14 m
Saré Alette	68	40	200	105	1	0	14 m
Missirah Oumar Kandé (Diamanouta)	1640	1000	800	1000	20	10	14 m
Touba Sankoune	280	400	60	50	16	2	21 m
Sobouldé Mbagnick	126	100	200	80	11	1	21 m
Labé Thierno	130	100	30	30	8	3	16 m
Missira Mamadou	240	400	200	250	3	5	16 m
Mancagne Moundiourou	178	140	43	62	11	1	16 m
Darou Mamadou	45	70	40	30	2	3	16 m
Sinthiang Saïdou	37	81	23	9	7	0	16 m
Saré Keïta Mballo	90	35	20	50	11	0	23 m
<b>Total</b>	<b>8321</b>	<b>16593</b>	<b>5721</b>	<b>5244</b>	<b>412</b>	<b>87</b>	<b>-</b>

## Bilan de l'accès à l'eau potable de la CR.

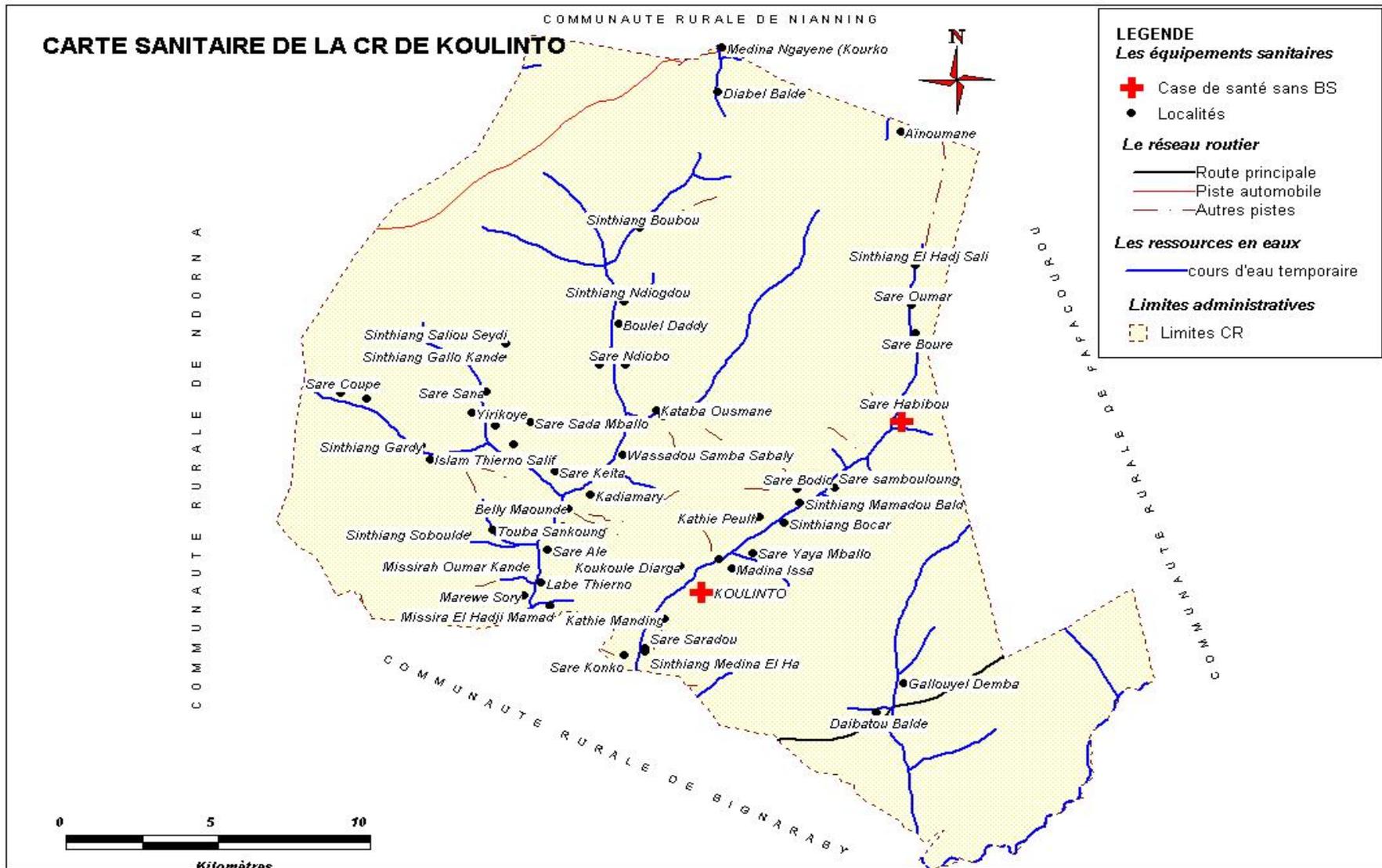
<b>Région :</b>	<b>Communauté rurale :</b>	<b>Code CR :</b>
-----------------	----------------------------	------------------

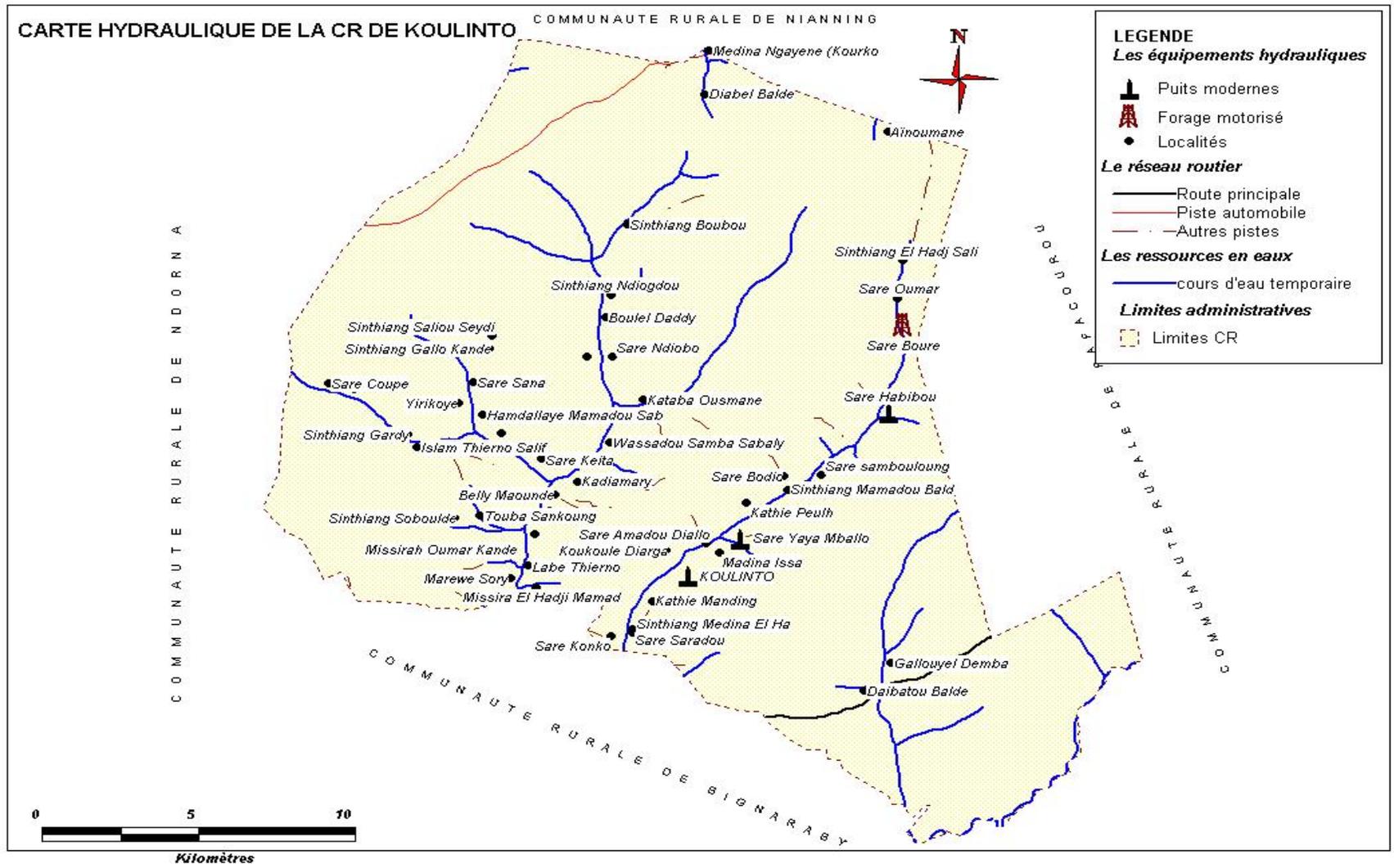
CODE LOCALITE	NOM LOCALITE	POP 2011	CODE (AEP) INFRASTRUCTURE RACCORDEMENT	POINTS D'ACCES A L'EAU POTABLE FONCTIONNELS								
				BF	BP	BC	PM	PMH	PO	AB	BJ	AUTRES
10420204001	Koulinto	110					1					
10420204002	Allaboury	59										
10420204003	Sinthiang Médina Elhadji	137										
10420204004	Sinthiang Saradou	51										
10420204005	Saré Konko	76										
10420204006	Kathié Peulh	36										
10420204007	Kathié Manding	78										
10420204008	Saré Moussa Kandé	122										
10420204009	Kokolé Diarga	128										
10420204010	Saré Yaya Mballo	148					1					
10420204011	Saré Amadou Diallo	102										
10420204012	Missirah Elhadji Oumar Kandé (Ndiamanouta)	1640										
10420204013	Touba Sankoung	280										
10420204014	Koumbidia	60										
10420204015	Labé Thierno	130										
10420204017	Sinthian Sobouldé	126										
10420204018	Bélinaoudé	280										
10420204019	Kadiamari Démba	182										
10420204020	Ouassadou Samba	209										
10420204021	Kataba Ousmane	205										
10420204022	Kataba Faring	35										
10420204024	Santhiago	100										
10420204025	Kataba Moussa	120										
10420204026	Saré Keita	90										
10420204027	Hamdallaye Moussa Molo	265										
10420204028	Saré Coupé	310										
10420204029	Boulel Dadi	89										
10420204030	Yiricoye	68										
10420204031	Saré Sada Mballo	67										
10420204032	Islam Thierno Salif	50										
10420204033	Kansonko	45										
10420204034	Sinthiang Koumouss	250										
10420204035	Sinthiang Gardi	94										
10420204036	Sinthiang Diarga Boya	68										
10420204037	Saré Bodio Firdou	39										
10420204038	Sinthiang Doulé	80										

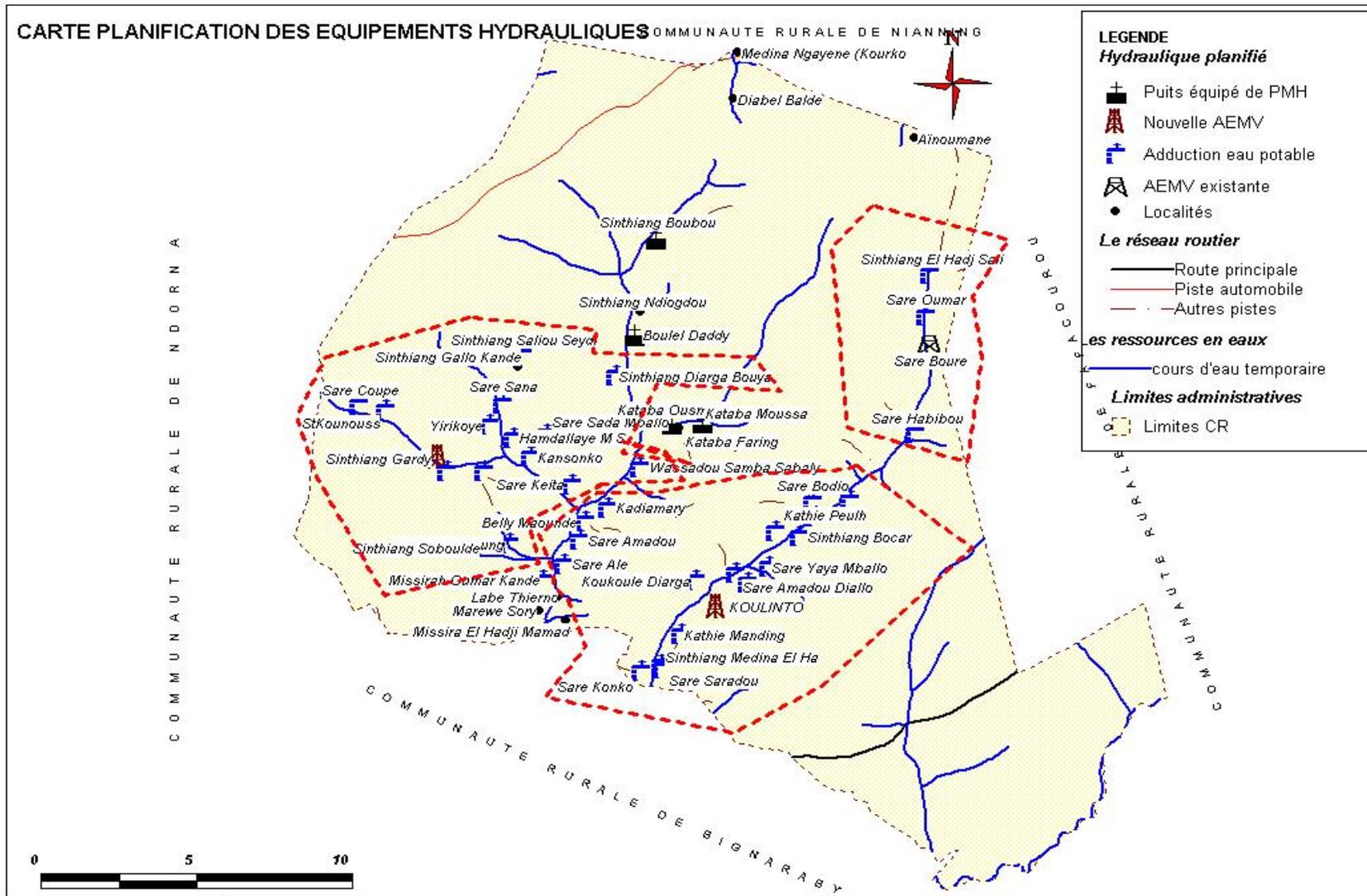
10420204039	Saré Habibou	170					1					
10420204040	Sambouloung	70										
10420204041	Sinthiang Bourré	350										
10420204042	Missira Mamadou Bowé	240										
10420204043	Saré Alette	68										
10420204044	Médina Mamadou Soulé	87										
10420204045	Mankagni Moudiour	178										
10420204046	ST Sakou	62										
10420204047	St Diodou	47										
10420204048	Darou Mamadou	45										
10420204049	St Sana	85										
10420204050	St Saliou	73										
-	Sinthiang Bocar	100										
-	Sinthiang Mama (Gallé)	50										
-	Sinthiang Sékou	40										
-	Sinthiang Tidiane	32										
-	Sinthiang Oumar	75										
-	Sinthiang El Hadji Saliou	51										
-	Maréwé	52										
-	Sinthiang Darou Salam	260										
-	Sinthiang Hamadou	41										
-	Sinthiang Niama	44										
-	Sinthiang Mondé	35										
-	Sinthiang Boubou	70										
-	Sinthiang Saïdou	37										
-	Saré Ndiobo	30										
<b>Total</b>		<b>8 321</b>					<b>3</b>					

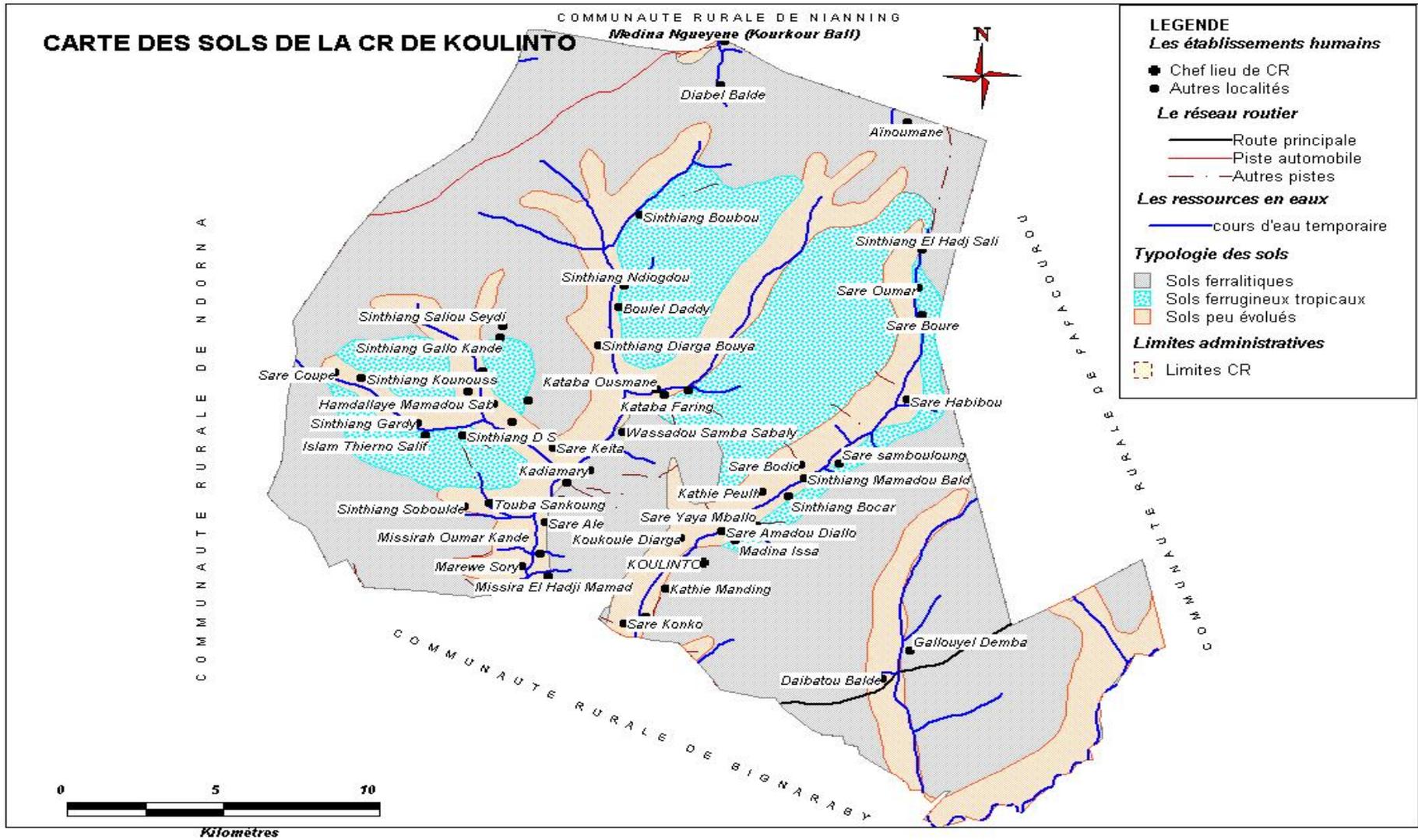
# **CARTOGRAPHIE**











# **PIECES ADMINISTRATIVES**

69

68

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
 DEPARTEMENT DE MEDINA YOROFOULA  
 ARRONDISSEMENT DE NDORNA  
 COMMUNAUTE RURALE DE KOULINTO

N° 06/CR/CA/ND

PROCES VERBAL DE DELIBERATION N° 05 CRR/AND  
 DU CONSEIL RURAL DE KOULINTO EN DATE DU 08/09/2011  
 PORTANT ADOPTION DU PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET  
 D'ASSAINISSEMENT (PLHA) 2011-2016

Date de convocation	04/09/2011
Date de réunion	08/09/2011
Nombre de conseillers en exercice	30
Nombre de conseillers présents	16
Nombre de conseillers absents	14
Nombre de procurations	00
Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer	
Décision du conseil	= Adoption

### Ordre du Jour :

1- **Vote et adoption** du plan d'hydraulique d'assainissement (PLHA) 2011/2016 de la communauté rural de Koulinto

#### 2- Questions diverses

L'an deux mille onze et le Dimanche onze Septembre, s'est tenue à Koulinto à 10 h 24 mn, la réunion du conseil rural sous la présidence de M. AMADOU DIAO, PCR dudit conseil pour examiner l'ordre du jour ci-dessus.

On notait la présence des chefs de village et les conseillers dont les noms figurent ci-après.

N°	Prénoms	Noms	Fonctions
01	Amadou	DIAO	PCR
02	Mamadou	SABALY	C.V
03	Mawdé	SEYDI	C.V
04	Abdoulaye	KANDE	C.V
05	Ibrahima	BALDE	Conseiller
06	Yoba	KANDE	C.V
07	Samba	KANDE	Conseiller
08	Samba	BALDE	C.V
09	Dicory	BALDE	C.V
10	Oumar	BALDE	C.V
11	Pathé	BALDE	C.V
12	Thierno Aliou	MBALLO	C.V
13	Amadou	SABALY	C.V
14	Allassane	BALDE	Conseiller
15	Idrissa	BALDE	C.V
16	Castella	BALDE	C.V

19	Bassirou	DIAMANKA	CV
20	Assane	SABALY	Conseiller
21	Ahmadou	SEYDI	CV
22	Youssoupha	DIAD	CV
23	Ablaye	SEYDI	CV
24	Ablaye	Mballo	CV
25	Mandjako	KANDE	Conseiller
26	Samba	MBALLO	Conseiller
27	Adama	BALDE	CV
28	Abdoulaye	BARRY	Conseiller
29	Ibrahima	SEYDI	CV
30	Abdoulaye	BALDE	CV
31	Gallé	DIALLO	CV
32	Samba	KANDE	Cultivateur
33	Idéré	SABALY	CV
34	Hamadou	SEYDI	CV
35	Ibrahima	WANDIAGA	CV
36	Demba	MBALLO	CV
37	Bacary	TOURE	CV
38	Saidou	SEYDI	CV
39	Hawa	KANDE	CV
40	Mamoudou	CISSE	Cultivateur
41	Oumar	BALDE	Conseiller
42	Kadiatou	BALDE	Conseillère
43	Saly	MANE	Conseillère
44	Wassa	BALDE	Conseillère
45	Coumba	DIAMANKA	Conseillère
46	Sana	BALDE	Conseiller
47	Hamadou	MBALLO	CV
48	Sékou Amadou	SEYDI	CV
49	Amadou	SABALY	CV
50	Tidiane	KANDE	CV
51	Demba	SABALY	CV
52	El-H.Moussa	MBALLO	CV
53	Tobo	SEYDI	CV
54	El-H.Samba	DIAMANKA	CV
55	Sakou	KANDE	CV
56	Mamoudou	DIALLO	CV
57	Ousmany	BALDE	CV
58	Mamadou	BALDE	CV
59	Alpha	BALDE	CV
60	Sinthiou	BALDE	Conseiller
61	Abdou	DIALLO	Conseiller

La séance commence par des prières pour un Sénégal de paix et de prospérité.  
Le Président du conseil procède à l'appel ouvre la séance.  
Le Secrétariat est assuré par Monsieur **Djiby NDIAYE ASCOM**.

Après la séance de prière, le président rappelle à l'assistance l'objet de la réunion et différents secteurs que le cabinet MSA doit restituer à la population pour y apporter des corrections nécessaires pour la validation du document de planification. Ainsi, le PCR demande aux différentes représentations de faire preuve de clairvoyance pour mieux appréhender les différentes orientations.

Les secteurs concernés sont :

- ❖ les populations
- ❖ le cheptel
- ❖ l'eau (la profondeur des puits)
- ❖ le secteur de l'Education ayant des édifices publics adéquats.
- ❖ entretien des ouvrages.
- ❖ Assainissement individuel.
- ❖ Et en fin, la priorisation des interventions des domaines cités.

Après, le cabinet fait un survol détaillé des secteurs concernés.

Ensuite, il explique aux différentes représentations que cette planification vise à donner au conseil un tableau de bord des interventions.

Le PCR reprenant la parole, ouvre le débat.

Les conseillers se sont succédés au parloir :

Monsieur Ousmany BALDE remercie le cabinet (MSA) pour le travail colossal déroulé du début à la fin.

Selon Mamadou BALDE le conseil remercie l'Etat du Sénégal, sans lui, le conseil ne peut pas déroulé à lui seul cette planification du fait de son coût et de sa technicité.

Le PCR reprend la parole et demande à l'ensemble des conseillers après des interventions de tout un chacun (conseillers chefs de villages) à la validation du document.

- ❖ Le conseil rural de Koulinto adopte le plan local hydraulique et d'assainissement (PLHA) 2011/2016.
  - ❖ Le (PLHA) devient un outil référentiels des différents projets et programmes qui manifestent le désir.
  - ❖ Il est composé des actions ayant fait l'objet de validation et d'adoption par le conseil.
- La séance est close à 14 h 30mn.

Fait à Koulinto , le 08/09/2011

LE SECRETAIRE DE SEANCE

M. DJIBY NDIAYE (ASCOM)

LE PRESIDENT DE SEANCE

M. AMALDI DIAO (PCR)

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE KOULBA  
DEPARTEMENT DE MEDINA YORO FOULA  
ARRONDISSEMENT DE NDORNA  
COMMUNAUTE RURALE DE KOULINTO

N° 06/CRKID/ND

**ANALYSE** : DELIBERATION N° 06/CRKID/ND  
EN DATE DU 08/09/2011 DU CONSEIL RURAL DE KOULINTO  
PORTANT ADOPTION DU PLAN LOCAL D'YDRAULIQUE ET  
D'ASSAINISSEMENT (PLHA) 2011/2015.

**Le Président du Conseil Rural de Koulinto**

- ✓ Vu la constitution ;
- ✓ Vu la loi N° 72-02 du 1<sup>er</sup> Février 1972, relatif à l'organisation Territoriale et locale, modifié par la loi 96-10 du 22 Mars 1996 ;
- ✓ Vu la loi N° 96-06 DU 22 Mars 1996 portant code des collectivités locales,
- ✓ Vu le décret N° 96-1133 du 27 décembre 1996 portant de la loi de transfert de compétence aux régions, communes et communautés rurales en matières de planification ;
- ✓ Vu le décret N° 96-1138 du 27 décembre 1996 portant application de la loi de transfert de compétences aux régions, communes, et communautés rurales en matières d'environnement et de gestion des ressources naturelles .
- ✓ Vu le décret N° 96-1138 du 27 décembre 1996 portant de la loi de transferts de compétences aux régions, communes, et communautés rurales en matières d'urbanisation et d'habitat .
- ✓ Vu le PV d'installation du conseil rural de Koulinto en date du 22/04/09
- ✓ Vu le PV de délibération portant validation du PLHA 2011/2015 CR de Koulinto .

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1 :** le Conseil Rural de Koulinto adopte le plan Hydraulique et d'Assainissement PLHA 2011-2016.

**ARTICLE 2 :** Le PLHA devient le document de référence aux projets et programmes qui désirent intervenir dans la collectivité locale pour l'Horizon 2011-2015.

**ARTICLE 3 :** Il est composé des seules actions ayant fait objet de validation et d'adoption par le conseil.

**ARTICLE 4 :** cette délibération sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS :**

- Sous-préfet de NDORNA
- Archives/Chrono

Fait Koulinto, le 08/09/2011

**LE PRESIDENT DE SEANCE**

M. AMADOU DIAG (PCR)



Approuvé sous le N° 26 en date du 24.09.2011

**LE SOUS-PREFET DE NDORNA**



